Jamais il ne fût plus nécessaire de ramener l'homme à la connoissance de lui-même, de son origine, de sa destination, de ses rapports avec ses semblables, avec l'ensemble majestueux de l'univers auquel il appartient; pour le pénétrer de cette harmonie, de cette intelligence universelle qui embrasse tout dans ses heureux effets. S'il s'en écarte, s'il la trouble par ses passions, il nuit aux autres et à lui-même; il détruit au lieu d'édifier, il recule au lieu d'avancer. Il faut donc lui apprendre à chercher les connoissances qui peuvent le perfectionner, il faut ouvrir son cœur aux sentimens élevés, au respect et à l'amour de ses devoirs, sans lesquels ses droits sont en péril, ceux-ci dépendent de ceux-là, et ce n'est que par cette liaison qu'il peut remplir dignement sa place dans le monde moral.

La moralité de l'espèce humaine, qu'on voudroit faussement borner à la justice et à une bienveillance universelle, doit se former et se cultiver en elle, dès que les premiers rayons du sentiment et du jugement viennent éveiller et éclairer son intelligence. Il faut apprendre de bonne heure à l'homme, à pourvoir lui-même à ses besoins et à se rendre utile, à supporter pour obtenir de l'indulgence, à céder une partie de sa liberté pour le bien général

et son propre avantage. Il doit entrevoir dès son enfance combien l'homme et la société ont de progrès à faire, pour la sureté et la félicité commune. Tels sont nos besoins; les moyens d'y pourvoir sont l'instruction: mais cette instruction peut-elle atteindre ce but, de quelque manière qu'elle se fasse? Doit on la confier à la nature, aux parens, ou à tout homme qui veut s'en occuper? Non, sans doute; l'État doit en connoître; et en offrant à toutes les classes de la société, des moyens de développement et de connoissances, en donnant sa confiance aux hommes de mérite, qui peuvent remplir ces fonctions essentielles, il semble devoir dire aux pères et mères; confiés moi vos enfans, ils sont à vous sans doute, mais ils sont aussi à la patrie, à la mère commune; en les élevant exclusivement pour eux ou pour vous, l'esprit social peut en recevoir quelque atteinte. Travaillons à leur éducation en commun; unissons nos efforts, distribuons nous la tâche. Près de vous, dans l'intérieur de vos familles, ils apprendront à connoître leurs devoirs domestiques; vous pouvez élever leur ame à son auteur; épier leurs premiers penchans les premières indications de la nature; et leur inspirer des sentimens doux et paisibles. Mais vous ne pouvez pas tout; la société a besoin de soutiens,

de bras, de ressorts: il lui faut des cultivateurs intelligens, des artisans adroits, des artistes habiles, des négocians instruits, des administrateurs, des juges, des législateurs éclairés et des hommes savans. La patrie a besoin de tous ces différens services, elle y a droit, mais elle ne peut se reposer sur tous les individus, elle ne peut compter sur toute espèce d'instruction. Elle doit la connoître et la diriger; elle vous offre ses secours.

Plusieurs cantons de l'Helvétie ont à cet égard de grands avantages; il y existe déjà des établissemens d'instruction populaire et supérieure; dont l'organisation et le régime offrent, depuis plusieurs années, des reformes salutaires. Les étendre, les améliorer encore, sous l'influence d'un gouvernement éclairé, sera dans ces cantons, une tâche moins difficile et moins couteuse, que dans les cantons dépourvus de ces établissemens.

Ces mesures générales et particulières, proportionnées aux besoins de toutes les classes et de toutes les parties de la société, sont urgentes; parce qu'elles sont le seul moyen d'assurer la tranquillité de notre patrie; de réaliser l'égalité des droits; et de répandre le sentiment des devoirs qui y sont attachés, en effaçant, autant qu'il est possible; les inégalités qui mettent

nécessairement un homme, dans une trop grande dépendance d'un autre homme, par la trop grande différence des facultés intellectuelles, et de leur développement. Ce n'est pas que l'instruction publique doive tendre à mettre, à cet égard, tous les hommes au même niveau. La nature elle même s'y oppose, en donnant à l'un une organisation plus heureuse, et à l'autre des organes moins souples et moins dociles. Mais il faut au moins, que la supériorité des uns, n'entraine pas pour les autres une dépendance aveugle; et que chacun puisse exercer lui-même ses premiers droits de citoyen; sans être obligé de se soumettre, sans le savoir et sans le vouloir, à l'influence et à la volonté d'autrui. Il faut que les connoissances premières, l'écriture, l'arithmétique et celle des loix, affranchissent un homme d'un assujettissement dangereux et involontaire.

J'observe ensuite que la trop grande inégalité d'instruction, réunie à l'impossibilité d'y pourvoir, où se trouve le plus grand nombre des pères de famille, sònt les sources les plus fécondes des excès de l'autorité. On a vû de tout temps les castes, qui s'étoient arrogées exclusivement l'étude de la religion, des secrets de la nature et la connoissance des loix, exercer sur les autres un despotisme absolû; Les Indiens,

les Égyptiens, les Chinois et les Turcs en fournissent la preuve. Si les nations civilisées ne présentent pas le même tableau, il faut dumoins y diminuer le nombre de ceux qui sont dupes, ou qui sont obligés de se livrer en aveugles à des directions étrangères; et pour lesquels, sans une instruction préalable, les mots de liberté, d'égalité, de droits et de patrie, sont des mots dont ils abusent par ignorance, ou par passion.

Une inégalité trop grande dans l'instruction, produit aussi nécessairement une différence fâcheuse dans les mœurs, les opinions, les gouts et la moralité des membres de la société, qui les rendent, dans le même lieu, trop étrangers les uns aux autres. Les loix seules ne peuvent détruire ces diversités trop choquantes qui résultent nécessairement d'une instruction isolée ou négligée. Il faut donc encore adoucir ces distinctions et le moyen d'y parvenir, c'est d'accorder à tous, la possibilité d'acquérir le degré d'instruction dont il est susceptible et qui lui est nécessaire, pour connoître et remplir les devoirs communs d'homme, de père de famille et de membre de la société civile, morale et religieuse; chacun suivant sa mesure de force et d'intelligence. L'effet d'une instruction plus répandue et plus active doit

être, de rapprocher davantage les diverses professions de la vie, et ceux qui les exercent, de les rendre plus utiles par la concurrence, de hâter leurs progrès, d'en diminuer les dangers et d'en diriger l'action générale.

Un gouvernement doit encore une instruction publique au peuple qu'il gouverne, pour la faire servir à perfectionner ses facultés intellectuelles et morales; pour améliorer l'espèce humaine, et lutter contre la dégradation et la corruption, que produit tout rassemblement d'hommes. Le gouvernement ne peut procurer cet heureux effet, qu'en mettant tout individu à portée de cultiver sa portion de génie; en favorisant les hommes à talent et les découvertes utiles; en faisant aller en avant les connoissances et les vertus, autant qu'il est possible de les faire marcher de front; pour ne pas les laisser dans un état stationnaire, d'ou elles ne peuvent que reculer, par le conflict des erreurs, des passions et des événemens, quand elles ne reçoivent pas une impulsion soutenue. L'instruction publique est nécessaire pour favoriser le germe des talens; encourager le génie qui invente et exécute; elle doit surtout en améliorant les générations présentes, amener pour les générations futures, un état toujours plus heureux; préparer pour elles des circonstances

toujours plus favorables, et ajouter à la masse des jouissances innocentes et vraies de nouvelles vertus, et un plus haut degré de félicité.

Quand le perfectionnement indéfini de la nature humaine ne seroit qu'une belle invention, qu'un espoir téméraire de la philosophie, qui cherche à ramener l'homme à sa dignité première; quand ce ne seroit pas la marche indiquée par les loix générales de l'Univers, il sera toujours vrai de dire qu'il est essentiel de ramener les connoissances humaines à des principes généraux, et d'une application plus facile et plus utile; à des méthodes plus sûres, plus simples et plus abrégées; à des procédés plus exacts, et moins susceptibles d'écarts; à des combinaisons plus variées; enfin à un ensemble plus vaste et plus satisfaisant. La société présente encore trop de fausses institutions, de préjugés, de systèmes anciens; fort en arrière des progrès des modernes; trop de choses à réformer, pour qu'on n'y voye pas encore la nécessité de faire l'inventaire de ce que l'on sait; de savoir mieux ce qu'il faut savoir; pour mettre au rebut ce qui n'est plus d'usage, retenir ce qui peut être utile, et le séparer de l'alliage qui en joue les apparences. L'instruction publique peut seule produire ces heureux effets.

Enfin les événemens, les opinions, les renversemens, que les lumières ou les passions produisent nécessairement sur le genre humain, amenants de temps en temps et à des époques fixes ou incertaines un nouvel ordre de choses, paroissent exiger que l'instruction publique, prévienne le mal, profite du bien, consulte les circonstances, céde à la nécessité, au temps, au développement nouveau des opinions, qui trop souvent prennent la place des principes. Elle doit disposer un peuple à marcher en avant, au travers des années et des siècles; corriger son état présent par le souvenir du passé, sans contrarier la marche successive et graduée de la nature; en la distinguant soigneusement de la marche des passions.

Ces réflexions dont chacun sent la vérité, nous conduisent à désirer 1. une instruction populaire et commune, destinée à fournir au peuple les premiers élémens des connoissances nécessaires à tout individu, pour le rendre bon et utile à lui-même et à la société dont il est membre, en proportion des talens et du temps qu'il peut lui vouer. 2. Un moyen de mettre à l'épreuve l'aptitude plus ou moins grande des individus à suivre quelque vocation, ou à embrasser quelque genre d'occupation ou d'étude; pour laisser l'homme inepte à lui-même

et à sa petite sphère, et avancer le jeune homme capable; pour développer ses moyens, et l'appliquer à celle des branches utiles, la plus analogue à ses dispositions. Enfin une instruction supérieure et savante, appliquée aux besoins généraux de la société, et qui puisse former des hommes capables de la servir dans les places les plus importantes, de perfectionner les acquisitions précédentes, d'en faire de nouvelles, et de multiplier les genres utiles.

Mais pour remplir ce but d'une manière conforme aux principes actuels, il paroîtroit peut-être nécessaire d'examiner avant toutes choses; *quel est le degré d'autorité qu'un état peut exercer sur les individus, dans l'instruction publique et gratuite qu'il doit à la jeunesse?* C'est ici un problème difficile à résoudre, parce que si l'État est dans l'obligation de pourvoir à l'instruction publique, et d'en déterminer les objets et le régime, il ne peut cependant rien sur l'opinion; parce que son autorité échoue contre cette reine du monde; qu'il ne dépend pas de lui d'ériger en vérité ce qui n'est peut-être qu'une affaire de convenance; parce que les principes même de son organisation ne peuvent être considérés, que comme des faits, dont les causes et les conséquences doivent nécessairement

être abandonnées à la décision du temps et de la postérité.

Ce degré de l'autorité de l'État sur l'instruction publique est encore un problème difficile; parce que l'autorité des parens sur leurs enfans, et la liberté des individus sont des propriétés de droit antérieur aux droits de la société. Les liens de la nature, les besoins d'une raison naissante, le bonheur des familles, les vertus domestiques reclament hautement contre les prétentions exagerées, que pourroient former à cet égard les gouvernemens. Je dirai de plus que l'éducation morale ne fût jamais du ressort de l'autorité; c'est le sens moral qui doit la conduire. Vouloir la diriger, ce seroit vouloir faire des hypocrites; ce seroit envahir les droits de la nature; ou vouloir faire mieux qu'elle, en génant son développement. Les principes religieux et ce qu'on veut nommer opinions religieuses; sont aussi indépendantes du gouvernement; ces sentimens précédent toute instruction, ils n'attendent pas l'expérience. L'autorité elle même et les constitutions politiques devant être nécessairement en arrière des lumières du moment, il est impossible qu'elle prenne les opinions du moment, pour système d'instruction, sans s'exposer à changer trop souvent de marche et de principes, avec l'opinion

des législateurs ou avec l'opinion des peuples, plus inconstante encore.

On est donc autorisé à conclure, que les droits de l'autorité ne peuvent s'étendre qu'à la détermination des objets généraux d'instruction et à la manière dont elle s'exécute. Elle doit environner les lumières qu'elle veut répandre, de tous les attraits et de tous les encouragemens possibles; y faire trouver aux pères de famille et aux individus leur avantage présent et à venir, et mériter la confiance par de bons choix et de sages réglemens. L'autorité n'est pas nécessairement dépositaire des meilleurs principes et des vraies lumières; elle peut même se trouver sous l'empire des préjugés et des passions qui sont de mauvais juges; de manière que sans vouloir étendre à cet égard son influence directe et absolue sur les familles et les individus, elle paroît devoir se borner à gagner la confiance, et à obtenir un secret ascendant qui vaut mieux que l'exercice du pouvoir. Il ne dépend pas d'elle de consacrer des vérités éternelles, et d'y fixer les esprits et les cœurs. Tant que l'instruction publique se bornera aux objets généraux d'utilité; qu'elle observera et soignera les premiers besoins de l'humanité, en

travaillant au maintien des mœurs et des vertus, son empire sera toujours assez grand; chacun y trouvant son avantage, en profitera, et l'État y trouvera son soutien et sa prospérité.

Lausanne le 20. Septembre 1803.

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

2

L'éducation doit nous disposer à aimer le gouvernement auquel nous devons obéir .... Mais quand je parle d'instruction publique, Dieu me préserve de penser aux grandes Universités établies en Europe.

Mably de la législation
liv. 4. ch. 1.

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

PREMIÈRE PARTIE

de l'éducation en général et des avantages de l'instruction publique.

§ I.

DE L'ÉDUCATION EN GÉNÉRAL.

On a demandé souvent, qu'elle est, de l'éducation publique ou particulière, celle qu'on doit préférer. Cette question trop générale sembleroit mettre en doute, si un père doit élever sa famille; ou si une mère doit oublier l'enfant qu'elle a mis au monde. La nature et l'ordre actuel de la société exigent donc ici des distinctions, qui rendent la question moins étrange.

L'éducation comprend deux choses qu'il ne faut pas confondre; dans un sens général, c'est l'ensemble des soins nécessaires au corps et à l'ame d'un enfant, dans le but de développer et d'augmenter ses forces et ses facultés, de diriger l'exercice et les progrès de sa sensibilité physique et morale pour former ses mœurs, rendre sa vie utile à lui-même et aux

autres, et l'aider à parvenir un jour au but de son existence civile, morale et religieuse *) Mais dans cet ensemble de soins, et de directions, il faut distinguer l'institution générale de l'individu, de l'instruction qui a pour objet spécial, la culture de l'entendement, pour aider le développement des facultés de l'esprit, éclairer l'intelligence, meubler sa mémoire, fixer sa pensée sur des notions claires et certaines, diriger sa marche appeller la réflexion et guider le jugement. L'éducation commence dès la plus tendre enfance, mais l'instruction doit attendre un plus grand développement; celle-là s'occupe sans distinction de toutes nos facultés, celle-ci s'attache à quelques-unes dans une application particulière à certaines fins déterminées.

Pour s'acquitter dignement de ce que l'État particulier et public d'un individu exige de lui, il doit réunir plusieurs connoissances, et l'instruction devient par là même une partie considérable de l'éducation; elle doit marcher avec elle. La culture et la maturité de l'esprit et du cœur, ne peuvent s'obtenir que par la réunion de ces deux genres de direction.

*) *On a dit avec beaucoup de vérité, qu'il y avoit dans le monde beaucoup d'instruction, mais très-peu d'éducation.*

Mais l'éducation générale paroît appartenir davantage à l'intérieur des familles, par l'assiduité des soins qu'elle exige, et dont la nature a confié la tâche aux parens eux-mêmes, d'une manière presque exclusive. Ici le sentiment fait plus que les préceptes; les exemples doivent agir plus que les leçons ou les raisonnemens; si l'enfant n'est déjà perverti, les signes de satisfaction ou de chagrin, qu'il pourra remarquer dans les yeux de ses parens, parleront mieux à son ame, que toute la doctrine d'un instituteur étranger. Le sentiment et l'effet de cette espèce de leçon journalière se prolongent fort au-delà du jeune âge. Le bonheur des familles exige, que les parens se regardent comme absolument chargés de cette partie de l'éducation. Ces soins intéressans attachent les parens eux-mêmes à l'intérieur de leurs maisons, et leur inspirent le goût des plaisirs simples, innocens et purs, résultats précieux de l'exercice des vertus paisibles et domestiques.

En leur imposant la loi d'une attention soutenue sur eux-mêmes, pour éviter le dangereux effet des mauvais exemples et les faux jugemens de leurs enfans, l'acquit de ces devoirs devient en même temps un frein et un motif. C'est peut-être la négligence de ces douces occupations qui désunit tant d'époux malheureux;

parce que l'éducation rendant aux mœurs ce qu'elle en reçoit, il en résulte, que cette négligence ou cet oubli anéantissent des rapports précieux, qui sont les garans des vertus sociales. Anéantissés ces rapports et cette union dans les familles; les plus belles théories et les plus beaux systèmes de bonheur public et particulier échoueront toujours, parce qu'ils n'auront pas de fondement solide.

Ce que je viens d'observer suffit donc pour distinguer sûrement ce qu'il y a de public et de particulier dans l'éducation, ce dont les parens ne peuvent se décharger sous aucun prétexte, et ce qu'ils doivent confier nécessairement à d'autres. Le plus grand nombre d'entr'eux ne peut s'occuper de l'instruction proprement dite, soit par son insuffisance, soit par la nécessité du travail et la privation du temps qu'elle exige. Les enfans doivent donc trouver ailleurs des soins et des directions convenables. La société doit y pourvoir, c'est sa tâche dans cette affaire importante.

§ II.

RAPPORTS DE L'INSTRUCTION AVEC LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ.

Le bonheur d'un état républicain, comme de tous les autres, repose absolument sur l'instruction de la jeunesse. L'espoir de la société et de la postérité ne lui permet pas de rester indifférente sur la partie de la tâche dont les parens ne peuvent s'acquitter; et dans tous les temps, on a senti l'importance des principes et des connoissances, que la jeunesse reçoit dès l'enfance. Toutes les nations éclairées ont compris, que les administrations doivent pourvoir à ce que l'instruction se fasse de la manière la plus sûre et la plus avantageuse. Les républiques anciennes n'en ont jamais abandonné la direction entière à la seule volonté des parens; parce que l'indifférence ou une attention médiocre, sur la manière dont la jeunesse s'élève et s'instruit, ne peuvent jamais être justifiées, et qu'elles annoncent un prompt retour à la barbarie, ou tout au moins une tendance de l'autorité à se concentrer, ou à devenir exclusive, par le défaut d'instruction du plus grand nombre.

Les Grecs et les Romains dans les temps de

leur gloire et de leurs vertus, ont donné à l'éducation l'attention la plus sérieuse (*), et s'ils ont laissé bien loin derrière eux, les autres nations par leur gouvernement et leur puissance, les soins qu'ils donnoient à l'instruction publique, en ont été sans doute une des premières causes. On peut se convaincre de cette vérité dans l'excellent ouvrage de Xénophon; on y voit les progrès que les Grecs avoient fait dans cette carrière et la haute idée qu'ils s'en étoient formée. Les formes du gouvernement de ces deux peuples ayant subi plusieurs changemens; ayant même été détruites par les irruptions des nations étrangères et ignorantes; l'affaire importante de l'instruction en souffrit, et fût anéantie avec l'esprit qui la dirigeoit. La barbarie en fût le résultat; elle ne pût se dissiper, que lorsque l'excès des maux et des désordres eut éveillé l'attention des hommes de génie, qui de temps en temps, s'élevoient au milieu des ténèbres, et

---

(*) Aristote après avoir blamé l'indifférence de quelques villes de la Grèce, loue les Lacédémoniens de leur zèle pour l'instruction publique et il finit par ces mots:
κράτιστον μὲν οὖν γίγνεσθαι κοινὴν ἐπιμέλειαν, καὶ ὀρθὴν, καὶ δρᾷν αὐτὸ δύνασθαι. Aristot. de mor. lib. 10. ch. 10.

Voyez aussi Herder; vom Einfluss der Regierung auf die Wissenschaften; und der Wissenschaften auf die Regierung. pag. 44.

l'eut fixée sur ce moyen puissant de civilisation et sur la nécessité de le remettre en vigueur.

L'Europe doit beaucoup à Charlemagne et aux Arabes. À mesure que les arts et les lettres ont ramené la lumière; on voit l'attention des princes se diriger toujours avec plus de soin sur cette partie, ou cet élément du bonheur public, par la fondation successive d'écoles et de colléges; d'où il sortit de temps en temps des sociétés savantes et des hommes éclairés; qui pénétrés des besoins des peuples, ont aidé puissamment l'instruction publique, et ont introduit insensiblement des méthodes toujours plus salutaires. Les monastères ont été des foyers d'étude et d'éducation; et si les méthodes et les systèmes qu'on y a suivis, se sont ressenti long-temps de l'ignorance et de la barbarie des siècles précédens; la réforme opérée par Luther et Calvin, amenée par la découverte de l'imprimerie, produisit des effets d'autant plus sensibles et plus heureux, que la manière de l'enseignement s'éloigna davantage de l'esprit exclusif, et de l'autorité qui jusqu'alors avoient dirigé les esprits. On vit l'ignorance se dissiper insensiblement, et des hommes, qui ne respiroient que sang et que carnage, connurent la paix et ses douceurs, ils estimèrent et caressèrent les muses; les mœurs s'adoucirent;

l'esprit social se forma, et l'on sentit, que l'instruction de l'enfance et de la jeunesse étoit le seul moyen d'assurer la tranquillité et la félicité des peuples.

Si les nations policées jouissent de quelques avantages sur les nations moins exercées, il faut sans doute les attribuer à l'éducation et à l'instruction, qui devient d'autant plus utile aux individus et à la société entière, qu'elle s'approche davantage de la nature de l'homme, et du degré de perfection dont il est susceptible. Notre Helvétie n'a pas été la dernière à profiter de cette heureuse impulsion. Les établissemens d'instruction s'y sont formés, du moment que la population les a rendus nécessaires, et que des formes de gouvernement plus stables ont pû les favoriser. Si quelques-uns de nos cantons sont encore en arrière, leur situation montagneuse, le genre de vie de leurs habitans, pasteurs ou cultivateurs, le petit nombre de leurs besoins, leur dispersion sur un sol difficile, y rendoient moins nécessaire l'instruction publique. La simplicité des mœurs, l'ignorance des arts de luxe et de plusieurs vices, la simplicité des administrations, la nullité des rapports extérieurs en ont été la cause, et peut-être aussi l'heureux résultat. Mais avec la population, l'augmentation et la multiplicité

des besoins, les inconvéniens et les vices attachés aux grands rassemblemens d'hommes; la sûreté et le bonheur des peuples rendront toujours plus nécessaire un système d'instruction publique, dirigée et entretenue par le gouvernement. Son régime, toujours susceptible d'amendemens, doit fixer l'attention de tous les législateurs et des hommes capables d'y travailler avec succès; pour gagner la confiance de pères et mères, et pourvoir aux divers besoins de la vie sociale.

L'expérience vient à l'appui de ce principe. L'amour souvent aveugle des parens, les empêche dans l'éducation de leurs enfans, d'avoir toujours égard au bien public; leurs principes et leurs procédés les éloignent très-souvent de ce but. Il en est peu qui paroissent soupçonner, que leurs enfans ne sont pas nés seulement pour eux-mêmes; qu'ils appartiennent aussi à la patrie; et qu'ils ne doivent pas considérer leur famille comme un moyen de fortune, ou comme des instrumens de leur volonté particulière, dont ils puissent se servir sans consulter d'autres intérêts. Plusieurs ignorent encore, que l'autorité dont ils doivent jouir sur leur famille, est renfermée dans le devoir d'élever leurs enfans pour eux-mêmes et pour la société, et qu'ils ne peuvent dépasser

ces bornes, ou s'arroger des droits plus étendus et exclusifs, sans violer les loix de la grande famille. Cette erreur des parens, funeste à leurs enfans et à la société entière, est la cause de la répugnance d'un grand nombre pour l'instruction publique. *Je veux être le maître de mon enfant et je ne veux partager mon autorité avec personne.* Tel est le langage de plusieurs; il seroit fondé sans doute, si l'autorité de la patrie alloit à contredire l'autorité paternelle; si celle-là ne tendoit pas au contraire, à affermir l'obéissance filiale et le respect de l'autorité naturelle et primitive.

L'instruction publique est d'une nécessité indispensable pour dissiper ces erreurs, et toute forme de gouvernement, qui confie à chaque citoyen une portion d'autorité, doit employer ce moyen de persuader à chaque individu, que ses propres besoins, les opérations publiques et le bien-être général exigent de lui sa portion de devoirs et de services, comme elles tendent à lui assurer à lui-même sa portion de bien-être. Elle est surtout nécessaire dans tout État qui se constitue, ou qui est nouvellement constitué, et dans lequel la permanence des principes et des loix dépend de la culture, et de la fixation de l'esprit de la postérité, du

degré de connoissances et de mœurs auquel elle doit atteindre.

§ III.

INFLUENCE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE SUR L'ESPRIT PUBLIC ET LE VRAI PATRIOTISME.

POUR former l'esprit public, il faut un système d'instruction publique et commune, qui soit dicté lui-même, par la connoissance des besoins publics et de l'esprit social, pour le diriger à son tour et le maintenir, en enseignant aux jeunes gens de tout âge et de tout état, les principes des arts et des sciences nécessaires, sous les rapports les plus utiles à la chose publique, dans les degrés différens qu'elle exige. Sous quelque dénomination qu'on présente ces établissemens, depuis l'école de campagne jusqu'aux académies et aux sociétés savantes, ils doivent avoir le même but, savoir, l'ensemble de la société et le perfectionnement de l'espèce humaine. Le sentiment et l'amour du bien public, nécessaire à tout homme qui vit en société et qui veut être utile, trouve dans l'instruction publique sa

direction, son ressort et son aliment. Les volontés particulières y apprennent à se plier aux loix, la jeunesse s'y forme insensiblement à l'obéïssance et à l'observation assidue de ses devoirs publics. La nécessité de l'occupation qu'on lui impose, lui fait apprécier les dispositions que l'état de société rend indispensables. Elle apprend à estimer les avantages qu'elle retire de l'état social, et à craindre les privations auxquelles elle seroit condamnée, si elle n'avoit pas eu le bonheur de naître, dans une société bien constituée.

Pour aider à former l'esprit public, il ne faut pas laisser à plusieurs pères de famille, le prétexte, que l'instruction publique est incomplette ou vicieuse, et qu'il faut aller hors de son pays chercher ce qu'il nous refuse. Mais lorsque dans un État les secours de ce genre sont abondans, et sont aussi bien dirigés qu'ailleurs, qu'il n'y manque que des branches très-spéciales d'instruction supérieure, que les jeunes gens déjà développés, doivent sans doute chercher et perfectionner ailleurs, en y joignant l'avantage des voyages, on peut dire, que les pères, qui peut-être pour se dispenser du devoir pénible d'une surveillance journalière, ou par caprice, éloignent leurs fils de leur patrie, surtout dans la première enfance, sont

coupables envers leurs pays. Quelques-uns peut-être ne connoissent pas, ou ne veulent pas connoître les secours qu'ils ont autour d'eux pour leurs familles; Ces pères sont ils bons citoyens? Ne découragent-ils pas ceux qui sont chargés de l'instruction, qui en font leur état, qui s'y livrent avec zèle, et qui sont toujours prêts à accueillir les vœux des parens bien intentionnés? Leur conduite jette du discrédit ou de la défiance sur des établissemens publics en refroidissant l'intérêt qu'ils méritent, et le desir des reformes utiles. Et si le mal devenoit plus général, nous verrions insensiblement, tout le numéraire de ce pays, passer pour cet objet à nos voisins étonnés de cette manie.

Joignés à ces considérations le peu d'affections et de services, que la jeunesse élevée en pays étranger croit devoir au sol, à la patrie dans la quelle elle doit vivre un jour, et qui semble lui avoir refusé des secours nécessaires, pendant qu'elle éprouvera une certaine prédilection pour d'autres pays, qui l'ont comme adoptée, par des soins et des instructions, dont on se souvient toute la vie.

Cet apperçu des graves inconvéniens qu'entrainent des vides considérables de l'instruction publique parmi nous, aura déjà mérité sans doute l'attention des chefs de notre canton,

et nous pouvons nous reposer sur leurs lumières et l'esprit qui les anime.

Quant à l'instruction particulière: Comment espérer, que des adultes qui n'ont jamais obéi qu'à leurs parens ou à des maîtres particuliers dans l'intérieur des maisons, ou qui n'ont jamais sû, que la société exige des individus qu'elle renferme des sacrifices réciproques de volonté, de liberté, de complaisance et de bons offices, puissent jamais se soumettre aux institutions publiques, sans répugnance ou sans reserve? Comment espérer qu'ils ne lutteront jamais contre l'autorité légitime? Le spectacle des rassemblemens journaliers dans l'instruction publique, leurs travaux communs, leurs jeux, les liaisons d'amitié qu'ils contractent, tout y inspire aux jeunes gens, qui en jouissent, l'esprit social et l'amour de la patrie. La différence entre un bon et un mauvais citoyen se présente plus naturellement à leur esprit, et les premières notions qu'ils acquièrent, les pénétrent du sentiment de ce qui peut faire le bien ou le malheur d'un état.

Un observateur attentif et de bonne foi n'admettra jamais l'opinion de ceux, qui, par une fausse idée du bonheur public, croyent qu'il faut resserrer dans des bornes étroites l'instruction des peuples, parce qu'ils se sont plû à ne voir

dans

dans la propagation des lumières, que la cause des dissentions et des troubles (*). Mais la connoissance du vrai ne peut jamais produire le mal; elle ne portera jamais un homme à mal faire, à nuire à son bien-être et à celui de ses semblables, le sachant et le voulant, à moins qu'il n'ait été totalement privé de soins et d'éducation; ou qu'il ne soit déjà infecté des opinions funestes et des passions brutales, qui détournent du sentier de la vertu et du vrai bien, et qui entraînent la ruine du malheureux qui se livre à leur influence.

(*) La postérité aura de la peine à croire qu'on ait, dans ce siècle, agité la question de la convenance plus ou moins grande qu'il peut y avoir, d'aller en avant dans l'instruction du peuple, et qu'on ait cru possible de déterminer la ligne qu'il ne seroit pas permis ou qu'il seroit dangereux de passer. Ceux qui ont cherché à établir ce principe, et ceux qui l'appuyent encore sans reserve et sans distinction, ne sembleroient-ils pas avoir été conduits à penser ainsi par l'amour des paradoxes, des vues retrécies ou par l'intention méprisable de flatter la puissance et l'autorité, aux quelles il importeroit sans doute de temps en temps, que la masse des peuples ignorat les abus et les vices d'une administration fautive. L'homme est fait pour la vérité, reprimer en lui le désir de la connoître, l'éloigner des moyens qui l'y conduisent, c'est agir contre la nature, c'est tromper ses premières directions. Le devoir des Législateurs et des chefs d'un état quelconque, c'est de contribuer par tous les moyens possibles et raisonnables, à répandre une bonne instruction. Mais il faut ici sans doute de justes mesures, pour distribuer aux diverses classes de la société, la portion d'alimens ou de vérités, qu'elle peut recevoir et mettre facilement en activité.

S'il importe à la société, que ceux de ses membres, qui jouissent d'un état aisé, cherchent à acquérir des lumières pour se rendre utiles, elle a un intérêt plus pressant encore, à ce que des hommes de tout ordre et de toute trempe, qui forment le plus grand nombre, reçoivent assez d'instruction et de connoissance de ses devoirs, pour assurer la tranquillité publique. Il faut donc des écoles pour tous les états, la paix et la sureté les rendent absolument nécessaires; sans elles, quelles générations s'éléveroient parmi nous? Dans quel chaos ne verrions nous pas tomber en peu de temps l'ordre social? N'en doutons pas; nous verrions revenir à grands pas la brutalité et la barbarie; sous leur régime affreux, la force seule feroit la loi et distribueroit l'autorité; chacun seroit occupé à défendre ses propriétés, ou les enléveroit aux autres à coups de poings ou de massues; tous seroient contre tous, en état de guerre. L'instruction publique a dissipé les ténèbres profondes des siècles d'ignorance, elle sera toujours une barrière contre le retour de la barbarie, de l'anarchie et des horreurs qui en sont la suite inévitable.

On s'accorde généralement à reconnoître aujourd'hui, que la sagesse des constitutions et des administrations des états de l'Europe; est en

raison du nombre et de la bonne organisation des établissemens d'instruction, qui multiplient les lumières, rectifient ou préviennent les faux principes et les préjugés, et renvoyent dans les provinces et dans les districts, un plus grand nombre d'hommes clairvoyans et capables de contribuer au bien public, par l'intelligence, l'application, l'exécution des loix et l'exercice éclairé de la justice. Les constitutions républicaines représentatives, ont plus que d'autres un besoin pressant de multiplier, de vivifier l'instruction et de favoriser ce moyen général de sureté et de prospérité. Elles ont tout à craindre de la négligence de cette ressource. Avec elle il leur est permis de tout espérer (*).

(*) « La république ne formera jamais d'excellens citoyens, « tant que l'éducation ne sera pas publique et générale.... « Ces citoyens nés avec des caractères, des tempéramens et « des inclinations différentes, mais à qui la république doit « donner des principes communs d'union, de paix et de con« corde, pour n'avoir, s'il est possible, qu'un même esprit ne « porteront dans la société qu'un préjugé domestique de leur « éducation et de leur profession.... Chacun ne considérera « le bien de l'état que par l'avantage de son ordre en parti« culier. » *Mably de la législation* liv. 4. ch. 1. p. 309.

Les avantages comparés de l'éducation publique et particulière sont exposés avec beaucoup de détails intéressans dans l'ouvrage de *William Barrow*, intitulé: *An essai on education* 2 vol. Lond. 1802. et dans un ouvrage latin de Behrius, *Exam. quæst. quæ juvent. &c. Lipsiæ* 1797.

§ IV.

EFFETS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE SUR LES CONNOISSANCES UTILES.

Un avantage non moins essentiel, que la société retire de l'instruction publique, c'est la conservation, le développement et l'application des principes utiles et nécessaires à la société entière, avantages qu'on ne peut attendre de l'instruction privée. L'enseignement particulier, trop libre dans ses objets, dans ses principes et dans sa méthode, se borne généralement à un genre particulier d'étude, souvent de pure curiosité ou de simple agrément; sans profondeur, sous des rapports individuels, sans égard aux besoins de la société. Les instituteurs particuliers attachés à quelque branche favorite, ou plus souvent encore superficiellement instruits sur plusieurs objets, n'ont ni le temps, ni les facilités de faire eux-mêmes des progrès. C'est la tâche particulière des hommes d'étude, voués à l'instruction publique, attachés à quelque partie, de la cultiver avec soin, de lui donner l'extension et l'application, dont elles sont susceptibles (*). Je n'ai garde cependant de vouloir priver des

(*) *Platon* nous dit lui-même qu'il consultoit les Professeurs des arts; non pas qu'il ne sut beaucoup et sans doute autant qu'eux, mais parce qu'ils en faisoient profession. *Professioni, non arti cedens.*



éloges qui leur sont dûs, les hommes célèbres, étrangers à l'instruction publique, auxquels les sciences ont dû de grands accroissemens, par l'instruction domestique.

Le génie et les talens sont de tous les états, et ceux qui se sont exercés dans le silence des études particulières, préparés probablement par l'instruction publique, sont en très-grand nombre. Mais il sera toujours vrai de dire, que l'exercice que celle-ci procure, la comparaison des méthodes, les applications nombreuses et variées qu'elles exigent, ont contribué puissamment à former de grands hommes, et que le plus grand nombre de ceux qui ont bien mérité des sciences et des arts ont été developpés par l'instruction publique, dont ils ont été les élèves ou les instituteurs; et si quelques-uns d'eux n'ont pas eu ce secours, ils sont peu nombreux et font des exceptions bien rares, auxquelles le plus grand nombre ne peut aspirer. Enfin si quelques hommes de génie, mécontents des méthodes usitées, ou rébutés par les anciennes lenteurs des systèmes scholastiques, ont dû leurs succès à leur travail particulier; il ne seroit pas difficile de prouver, qu'ils ont dû leur développement aux institutions publiques qui avoient défriché le terrein et l'avoient rendu propre à

une culture plus soignée et plus étendue. Les hommes d'étude qui aspirent aux places d'instituteurs publics dans les degrés différens que l'instruction exige, s'attachent de bonne heure à quelque genre pour y obtenir une supériorité décidée. Il en résulte de grands efforts, une assiduité soutenue et une plus grande habileté dans l'art d'enseigner, que d'Alembert regarde à bon droit, comme le plus *haut période de la clarté de l'esprit.* C'est à eux que l'on doit le perfectionnement successif des méthodes et des ouvrages élémentaires, qui exigent tant d'art et de philosophie, et qui sans obtenir toujours sur le champ de la réputation et de la vogue, parviennent tôt ou tard, à gagner la confiance, et servent à mettre au jour quelque découverte ou quelque partie des connoissances humaines; jusqu'à ce que des progrès plus grands et des développemens ultérieurs de l'esprit humain en produisent d'autres, qui sont aussi remplacés à leur tour, en contribuant tous à l'instruction des peuples.

Les instituteurs publics peuvent se livrer à l'étude et au perfectionnement des sciences utiles, avec d'autant plus de succès que dévoués à l'étude par état, ils sont moins empêchés et distraits par les affaires de la vie. Assurés d'un

salaire fixe, ils peuvent donner au travail un temps considérable (*).

Chacun sait ce qu'un esprit studieux, libre de soins et d'inquiétude pour les besoins de la vie, peut gagner en étendue, en force et en précision. L'art d'enseigner exigeant de grands efforts d'intelligence, pour mettre toujours plus de simplicité dans les principes, contribue essentiellement et sûrement à rectifier nos connoissances. Si quelqu'un vouloit recueillir les noms des hommes, qui ont contribué à répandre les lumières, il trouveroit à

(*) Le bien-être des fonctionnaires de l'instruction publique en Helvétie, existe plutôt en espérance que dans la réalité. Il en est peu, dont les honoraires puissent suffire à l'entretien d'une famille, et la vie sédentaire d'un homme de lettres exige qu'il trouve dans sa demeure, les plaisirs et les délassemens que procurent une compagne aimée et des enfans caressans. Le salaire des instituteurs publics est encore ce qu'il étoit il y a 150 ou 200 ans, et plusieurs sont malheureusement obligés pour suppléer à la modicité de leurs revenus, de se distraire de l'étude, d'entreprendre d'autres occupations ou d'embrasser trop de genres, sans en avancer aucun. Leur vocation première en souffre nécessairement; ils se bornent à des élémens, sans gagner en rien pour la clarté et la solidité, comme des ecclésiastiques, qui répètent sans cesse les mêmes sermons sans les retoucher et sans les adapter aux circonstances. Législateurs! (si cet essai tombe sous vos yeux) vous voulez le bien de l'Helvétie, et de votre canton, vous voulez que les hommes utiles vivent de leur état sans crainte et qu'ils puissent s'y livrer tout entiers avec courage. Mettez les donc au-dessus du besoin et d'une dépendance fâcheuse. L'éducation publique et les besoins de la postérité l'attendent de votre sagesse.

coup sûr, que le plus grand nombre est de ceux qui se sont exercés dans l'instruction publique.

Sous d'autres rapports la société retire de très-grands biens de ces établissemens. On en voit les heureux effets dans les circonstances actuelles, ou presque tous ceux, qui occupent honorablement les emplois publics parmi nous, ont été formés par l'instruction publique qui a développé leur entendement et dirigé leurs facultés, de manière qu'avec le gout du travail contracté de bonne heure, l'expérience, les voyages dont ils ont pû tirer un très-grand parti, avec la connoissance des hommes et des choses qu'ils ont pû acquérir, ils sont devenus des hommes utiles et nécessaires, et que la société leur donne et leur doit sa confiance. Ceux qui parviennent sans éducation et sans instruction, comme sans succès, ne prouvent rien contre l'instruction; on en verra sans doute toujours de cette espèce, parce que les passions ou l'intrigue dominent de temps en temps. Mais il s'agit de diminuer le nombre des mauvais choix; l'instruction publique en est le seul moyen; elle doit nécessairement prévaloir et l'emporter le plus souvent sur l'ignorance. Les colléges et les écoles, de quelque nom qu'on les désigne, répandent les lumières et les adaptent aux besoins de la vie sociale et

individuelle; par leur moyen un grand nombre d'hommes, qui seroient restés misérablement sans soins et sans secours, et dont les facultés seroient restés dans l'inaction, acquièrent des notions et des principes, exercent leurs talens, et deviennent utiles à eux-mêmes et à leur patrie. Si donc les avantages des institutions humaines sont d'autant plus sensibles, qu'un plus grand nombre d'hommes en profitent, et quelles peuvent s'appliquer à un plus grand nombre d'objets et de vocations, il est évident, que l'instruction publique sera toujours d'un prix inestimable.

Il est impossible par la diversité des conditions et des fortunes, que tous les jeunes gens puissent avoir des maîtres particuliers pour les différens objets d'instruction; leur petit nombre ne pourroit y suffire, et leurs principes ne méritent pas toujours une confiance entière. Mais les institutions publiques ne peuvent jamais être si défectueuses, qu'elles manquent des instructions générales et communes; elles sont toujours susceptibles d'amélioration; elles ne peuvent échapper à la vigilance éclairée des chefs, et ne peuvent jamais tromper absolument la confiance publique. Enfin en rassemblant la jeunesse, les écoles adoucissent les mœurs et préparent les caractères à la vie sociale, par

des habitudes réciproques, et des liaisons d'amitié contractées dès l'enfance. Les seules distinctions qu'on y admet sont dues à la diligence, au savoir, à la docilité, aux mœurs et au vrai mérite. Ce sont là sans doute des avantages précieux dans un état républicain.

§ V.

ÉMULATION.

QUELQUES rapprochemens entre l'instruction privée et l'instruction publique nous fourniroient des points de comparaison à l'avantage de celle-ci. Il n'entre pas dans mon plan de les approfondir, mais la nécessité d'inspirer l'émulation, mérite que je m'y arrête un moment. L'enfance et la jeunesse éprouvent un besoin impérieux de communiquer avec des jeunes gens du même âge. C'est dans cette société, qu'ils trouvent leurs plaisirs. En secondant ici la nature, et le penchant à l'imitation, en environnant cet âge flexible d'objets et d'exemples à sa portée, l'instruction publique fait valoir ces ressources, et c'est ici le grand art de l'éducation, d'écouter et de suivre l'aptitude naturelle à connoître, et de mettre en valeur la docilité de l'esprit et de la volonté. Les leçons sans

l'exemple des efforts et des succès, ne peuvent pas produire les mêmes résultats, que les efforts réunis du même genre et du même degré. Cet âge tendre ne peut se développer que par les occasions, un aliment convenable et analogue à ses facultés. Quelques soyent les avantages de la vie domestique, l'entendement d'un jeune homme n'y prend pas le même ressort; souvent il languit et se rétrécit, quand il vit trop habituellement, dans une étroite enceinte, avec des personnes d'un âge et d'une capacité trop supérieure. L'activité, la souplesse des premières années demandent à s'exercer dans une plus grande sphère d'action. C'est dans cet âge heureux, que l'homme doit acquérir l'habitude précieuse, d'apprendre, d'écouter et de communiquer à d'autres avec intelligence et facilité ce qu'il a appris. Celui qui ne s'est exercé que rarement et sans témoins; ou qui n'a jamais entendu que son maître ou lui-même, sera le plus souvent embarrassé et timide à l'excès, et l'on voit des hommes faits et très-éclairés, conserver très-tard et souvent toute leur vie, ces difficultés, cette confusion d'idées et d'expression qui les empêchent d'être utiles, à proportion de leur génie et de leurs connoissances supérieures; parce qu'il leur a manqué

ce premier développement, qui accoutume à penser, et à s'exprimer avec ses semblables.

L'émulation est naturelle à l'homme et à l'enfant, elle obtient de grands effets dans le premier âge, par les éloges, les reproches ou les préférences, dont ils sont les témoins ou les objets. Elle ne peut s'exercer avec autant d'activité dans l'éducation privée, parce qu'elle n'y rencontre point d'objets de comparaison, ou qu'ils ne s'y trouvent qu'en petit nombre, avec trop d'indulgence. Tous les anciens et les modernes, qui ont écrit sur ce sujet ont recommandé ce moyen de succès; et Quintilien en parle en grand maître, qui en a connu les effets, et ce qu'il dit du jeune orateur et de ce qui est nécessaire pour le former, convient à tout individu destiné à vivre et à exercer ses facultés et ses talens, au milieu de ses semblables. Que ce soit au barreau, dans la chaire chrétienne, dans les tribunaux ou dans les conseils, dans une administration, dans un bureau, comme dans tous les autres genres de vie, c'est dans l'enfance qu'il faut par l'émulation, jeter les fondemens des succès de la vie, et profiter des ressources de la nature.

C'en est assez sur les heureux effets de ces petites luttes, et de ces rivalités innocentes, qui s'élèvent nécessairement, entre des jeunes

gens du même âge, occupés ensemble des mêmes études. Leur génie s'aiguise; le frottement en fait sortir des étincelles; et quoique l'émulation excessive soit sans doute un défaut, elle peut être, quand elle est modérée, la source de très-grands caractères et de véritables vertus. Le puissant ressort de l'honneur et de la honte avec quelques premiers succès, sont un aiguillon qui ne reste jamais sans effet (*).

La succession des maîtres et des élèves, la variété des objets d'étude, ont aussi leur utilité et leur agrément; elles renouvellent le courage avec des efforts réciproques, et donnent à tous un plus grand développement et plus d'énergie. L'instruction publique a le grand avantage de fournir l'occasion précieuse de distinguer le genre et le degré des talens et les différentes capacités; pour appliquer dans la suite les uns et les autres à divers genres d'étude et de travail, elle donne la facilité d'étudier les différens caractères, pour leur adapter des instructions et des directions convenables. Le

(*) Voyez les bons ouvrages présentés à l'institut national de France sur cette question: *L'émulation est-elle un bon moyen d'instruction?* par *L. Feuillet*, sous-bibliothécaire de l'institut national, dont l'ouvrage a remporté le prix et celui du professeur Raymond, qui a eu l'accessit; le premier a pour épigraphe, *la seule véritable éducation est celle qui forme des citoyens.*

jugement des instituteurs publics est d'autant plus éclairé et impartial, qu'il est moins commandé par celui des parens, qui dans l'instruction domestique, ont toujours à cet égard une trop grande influence, ou un aveuglement insurmontable. Quand l'instruction publique ne serviroit qu'à découvrir plus sûrement les jeunes gens, qu'on doit destiner aux diverses vocations de la vie, ce seroit toujours un bien inestimable. Avec elle nous n'aurions pas un si grand nombre de gens, hors de la place que la nature leur avoit assignée; nous n'entendrions pas tant de personnes se plaindre de ce que l'on a méconnu leurs dispositions premières. Le barreau, la médecine, les affaires publiques, ne seroient pas occupées ou entravées par des ineptes, ou par des hommes, dont la capacité méconnue, ou les talens sans activité, auroient pû dans d'autres vocations, rendre des services essentiels à leur patrie; la république des lettres ne seroit pas surchargée d'une foule de petits esprits, ou de génies étroits qui la déshonorent, et qui auroient peut-être honoré d'autres genres de vie (*).

(*) « *Utile igitur est habere, quos imitari primum,* « *mox vincere velis. Ita paulatim et superiorum spes* « *erit.* » Voyez tout le chap. 3. liv. 1. Quintil. de instit. orat.

§ VI.

SUITE DES AVANTAGES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA FORME ET L'OBJET DE L'ENSEIGNEMENT.

L'ORDRE et la discipline des écoles et des colléges, la régularité prescrite dans l'emploi du temps et des heures, sont encore ici d'un prix incalculable, pour inspirer le respect et l'amour de l'ordre. Et qui pourroit ignorer les grands biens que produit dans les familles et dans la société, la soumission aux règles communes, l'esprit de subordination, d'obéissance aux loix, de régularité, d'exactitude contracté dès l'enfance. L'égalité des tâches et des traitemens, éloignant toute différence et toute distinction imaginaire, ne donnant de supériorité réelle qu'au travail, aux talens et à la bonne conduite, doit faire estimer ces avantages à leur juste valeur, dans un état républicain, plus que dans tout autre gouvernement (*).

Les formes et la méthode de l'enseignement dans l'instruction publique méritent encore une préférence décidée. Elles sont calculées sur la nature et la capacité des différens âges; on y passe insensiblement des choses faciles aux plus

(*) « *L'ordre et la régularité sont de l'essence de l'instruction publique.* »

difficiles, et la marche propre à chaque époque de la jeunesse s'y trouve fidèlement observée. La division des colléges et des écoles en classes et en volées, en prenant les élèves ou chacune d'elles les conduit, est toujours l'effet d'un ordre établi et déterminé, par la difficulté des objets d'étude et sur les succès. Cette marche et ces divisions combinées par des hommes éclairés, fondées sur une longue expérience qui les justifie, doit l'emporter sans doute sur la marche arbitraire et incertaine des instituteurs particuliers. Obligés de se renfermer dans des bornes déterminées, les instituteurs publics ne peuvent exiger des jeunes gens, des études et des efforts au-dessus de leur âge ou de leur portée. Ils ne présentent rien de nouveau à leur esprit, avant qu'il ait bien digéré l'aliment qu'il a reçu.

On sait que les instituteurs particuliers précipitent et accumulent trop souvent, dans la tête encore foible de leurs élèves, des mots ou des notions, qu'ils ne peuvent saisir; et ils en agissent ainsi souvent, pour remplir des promesses téméraires ou trop pompeuses; ou parce qu'ils ne savent pas se prêter à la foiblesse de l'enfance; ou enfin pour se conformer aux volontés ou aux caprices des parens, au ton du siècle ou à l'usage, qui veut faire des hommes universels, mais superficiels. On

ne

ne peut trop regretter ici, combien l'on se trompe, et d'une manière fâcheuse, dans l'instruction particulière, en voulant faire de petits savans, qui ne comprennent point ce qu'ils apprennent ou ce qu'ils disent, parce qu'ils n'ont pas reçu successivement les élémens nécessaires. En parcourant tous les objets avec rapidité, ils ne peuvent point mûrir leurs connoissances, ni en tirer un aliment convenable, ils ne peuvent acquérir l'habitude de la réflexion. Il faut avancer à pas lents pour former l'entendement, il se fortifie par une marche insensible et graduée, mais il languit et ne parvient jamais à une maturité complette, si l'on en précipite les efforts. La répétition des mêmes choses sous des termes différens, qu'on a regardée à bon droit comme indispensable à l'étude, et qui s'observe essentiellement dans l'instruction publique bien exécutée, se faisant au moyen d'un certain nombre de disciples, ne procure pas cet ennui qu'elle entraîne ordinairement, pour un seul individu. Dans la maison paternelle, un enfant n'entend que ce qui s'adresse à lui et pour lui; dans les écoles il entend et apprend aussi tout ce qui s'adresse aux autres. Chaque jour il entend approuver, blamer, et corriger la paresse des uns, ou l'indocilité des autres; l'application de ceux-ci, les succès de ceux-là, les

reproches comme les éloges, tout lui devient utile et peut lui servir d'exemple. Les talens ne sont pas la suite nécessaire des richesses et de l'opulence; les enfans des maisons aisées ne sont pas toujours favorisés des dons de l'intelligence, malgré les facilités que leur offrent leurs circonstances. Il arrive plus souvent, que les familles d'une fortune médiocre, ou dans la pauvreté, apportent au monde en dédommagement, avec une constitution plus saine, une raison plus étendue, des talens plus marqués et un génie supérieur. L'instruction publique vient à leur secours, ils y trouvent les facilités que la fortune leur a refusé, et leur succès vient souvent justifier ces institutions et condamner la confiance et la suffisance des jeunes gens plus riches, qui restent le plus souvent en arrière. L'esprit de calcul, qui domine actuellement, doit donner quelque prix à l'instruction publique et gratuite, et l'État peut aussi tirer un grand avantage de ces facilités accordées aus jeunes gens sans fortune, en les élevant directement pour la patrie, et en les attachant aux emplois de la société, avec connoissance de cause. Les fondations de ce genre, insuffisantes sans doute dans les temps actuels, au milieu des grands besoins de la société, n'attendent que l'attention du gouvernement, et la

faveur des circonstances, pour dévenir d'une utilité plus étendue et inspirer plus de confiance, en promettant toujours de plus grands succès. Enfin l'instruction publique bien dirigée, peut dévenir un excellent moyen de corriger et de reprimer les mœurs par une vigilance soutenue. Des jeunes gens accoutumés de bonne heure à respecter l'honnête et l'utile, à observer une discipline exacte, qui punit les mauvais propos et les manières déshonnêtes, doivent sans doute en conserver quelque chose dans leur vie individuelle et sociale. Les principes religieux qu'on leur inspire, fortifiés par l'exemple de leurs instituteurs, secondés par les soins des parens, doivent écarter les dangers qui environnent la jeunesse.

Quelques parens, il est vrai, se sont plaints quelquefois de vices et d'habitudes fâcheuses contractées, ce semble, dans la société de leurs amis, et dans la trop grande liberté des écoles; mais ces plaintes ne retombent pas plus sur l'instruction publique, que sur toute autre institution, ou sur les parens eux-mêmes, et leur insouciance à l'égard de leurs enfans, sur leurs liaisons intimes, sur l'emploi de leur temps dans l'intérieur des maisons, et dans les intervalles des leçons publiques. Plusieurs pères et mères se croyent déchargés de toute espèce d'attention,

comme si l'instruction publique pouvoit pourvoir à tout, comme si elle les exemptoit des devoirs paternels. Leurs plaintes à cet égard sont injustes et retombent sur eux-mêmes; d'ailleurs l'instruction dans les écoles et les colléges ne peut toujours efficacement corriger les caractères déjà pervertis, avant d'être remis à son inspection.

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

SECONDE PARTIE.

Vue générale des défauts encore subsistans dans l'instruction publique, et des moyens de les faire insensiblement disparoître.

§ I.

ADAPTER DAVANTAGE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AUX BESOINS GÉNÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Avec quelques restes de formes antiques, l'Helvétie ne présente pas cependant, dans ses établissemens d'instruction, les mêmes écarts choquans qu'on peut reprocher à d'autres. Dès long-temps on a cherché à ramener ces institutions à leur véritable destination dans les objets d'enseignement, dans les méthodes, dans la proportion nécessaire et dans une discipline salutaire qui les a préservées des écueils et des excès qui sont la honte et l'opprobre d'écoles plus célèbres peut-être, mais plus exposées au désordre et souvent moins adaptées au bût de l'instruction générale. Je dois le dire ici, l'affluence des élèves, surtout dans les académies

et dans les universités, est souvent une preuve équivoque d'une saine constitution, parce qu'il est prouvé, que la licence des mœurs les attire souvent plus que le besoin, l'amour de l'étude, ou la réputation des professeurs; parce que leur organisation ne permet pas une grande vigilance et qu'on s'y borne souvent à des cours bien ou mal suivis sans inspection et sans frein salutaire (*).

Sans m'arrêter sur ces désordres presqu'inconnus encore dans notre Helvétie, je remarquerai que malgré les reformes salutaires que l'instruction publique y a subies, dans tous les degrés, on n'a pas tout fait, et qu'il faut y consulter encore mieux les besoins des individus et de la société, les progrès des connoissances humaines et le genre dominant d'instruction générale et nécessaire même dans l'opinion.

Favoriser le développement et la croissance du corps nécessaires à l'entendement; simplifier et faciliter l'étude; remplir les lacunes manifestes qui s'y présentent encore; éliminer des objets d'application sans utilité; éviter les pertes de temps, sans surcharger les forces; graduer

---

(*) *Il est prouvé que dans quelques universités célèbres, des soi-disants étudians, après deux ou trois ans de séjour, sont retournés chez eux sans avoir vu leurs professeurs. Ils rapportoient cependant des diplômes.*



davantage et mieux distinguer ce qui appartient aux divers genres de vie; pourvoir aux vocations premières de la société, sans négliger les progrès des connoissances, et la profondeur dont quelques-unes sont susceptibles. Voilà sans doute une grande tâche et de grands principes qui tiennent à une organisation générale et systématique, qui exige la connoissance des besoins et des ressources, et qui doit être le fruit d'une combinaison savante des dispositions générales d'un peuple, de la tournure des différens esprits, des localités, et de ce qu'il faut aux divers élémens de notre société et aux circonstances dans lesquelles elle se trouve.

C'est aux chefs éclairés, que notre constitution nous donne, et aux hommes instruits, à travailler cet ensemble, à en mûrir le plan, à mettre en activité ses parties, à mesure qu'elles paroitront possibles et nécessaires; mais en conservant ce qui peut sans inconvénient s'adapter à un nouvel ordre de choses. Attendons avec une patience éclairée ces heureux momens; sans vouloir les hâter par des désirs indiscrets, puisqu'ici comme en toutes choses la précipitation doit être toujours fâcheuse, et que si nous avons subsisté jusques ici, sous un ordre de choses imparfait, nous pouvons exister encore sous l'abri de nos

institutions en attendant celles qui doivent les suivre (*).

§ II.

CONSULTER DAVANTAGE LA NATURE DANS L'ENSEIGNEMENT.

Attendre et suivre la nature, comme l'agriculteur attend la saison favorable, pour jeter à propos dans la terre des semences qui germeront en leur temps, c'est là le grand secret de l'éducation. Sans lui, vous entravés les facultés naturelles; au lieu de venir à leur secours quand elles se montrent, vous en repoussés l'exercice, en y substituant votre ouvrage.

(*) Dans son traité sur l'étude de l'histoire, Condillac insiste sur l'instruction publique et sa nécessité pour le bonheur des États. « Que le droit naturel sans lequel il « n'y a ni saine morale, ni saine politique, ne soit pas ignoré; « que les sociétés connoissent le bonheur, auxquelles elles « sont appelées par la nature; que les principes fondamentaux « sur ces matières soyent communs et vous verrez prendre « à l'Europe une face nouvelle. Je le répète, que les diffé« rens ordres de la société soyent instruits de leurs devoirs, « et de leurs droits, que les lumières se multiplient, et la « justice et la vérité s'approcheront peu-à-peu des assemblées « du peuple, des sénats et des chefs. Dans les anciennes « républiques de la Grèce, combien de fois, le peuple ne « parût-il pas aussi juste et aussi sage que l'aréopage même. » *Voyez Condillac, cours d'études, Tom. 12. de l'étude de l'histoire, 3me partie ch. 2. pag. 201.*

Il semble d'abord que l'instruction publique n'admet pas ces longueurs qui attendent le moment favorable pour le saisir; elle prend ses élèves après les premiers développemens reçus dans la maison paternelle; mais si la nature et des soins particuliers la préviennent le plus souvent, elle doit au moins se rapprocher davantage de ces attentions, suivre de plus près encore la capacité de l'âge, du jugement, de la mémoire et de l'imagination; plutôt que la routine et une marche qui n'a souvent d'autre mérite que d'être ancienne.

C'est un talent rare, sans doute que celui d'épier les premières lueurs d'intelligence et les premières étincelles du sentiment et de les appliquer sûrement sans dépasser la mesure. L'instruction publique calculée sur ces premières indications dispense un peu trop les instituteurs d'en faire l'application, et de diriger de ce côté là leurs efforts. Ce discernement a le grand effet d'encourager le jeune homme, par le sentiment de ses propres succès; le travail lui devient facile; l'application de chaque jour est toujours recompensée; il croit trouver lui-même les vérités qu'on lui enseigne; il se fait à lui-même ses principes et sa marche; il s'étonne lui-même de ses progrès, qu'il ne croit devoir souvent qu'à

lui-même. *Hos successus alit, possunt quia posse videntur* (*).

Un auteur estimable, en insistant sur la nécessité d'écouter davantage les premières indications de la nature, veut encore qu'on étudie soigneusement la différence des caractères, la portée de leur esprit, et l'instinct qui les pousse souvent avec force vers une occupation déterminée. La nature elle-même ne veut pas qu'on traite de la même manière les sujets différens, elle a varié le sol et les positions pour les productions et

(*) Je ne puis me refuser à citer encore ici ce que dit un homme qui a bien mérité des connoissances humaines. *Condillac* dit: « que les enfans acquièrent des connoissances « sans notre secours, ils en acquièrent malgré les obstacles « que nous mettons au développement de leurs facultés. Ils « ont donc un art pour en acquérir, il est vrai qu'ils en « suivent les règles à leur insçu, mais ils les suivent. Il ne « faut donc que leur faire remarquer ce qu'ils font quelque- « fois, pour leur apprendre à le faire toujours, et il se trou- « vera que nous ne leur apprenons que ce qu'ils savent faire. « Comme ils ont commencé seuls à développer leurs facultés, « ils sentiront qu'ils peuvent les développer encore, s'ils font « pour achever ce développement ce qu'ils ont fait pour le « commencer; ils le sentiront d'autant plus qu'ayant com- « mencé sans avoir rien appris, ils ont bien commencé, « parce que c'est la nature qui commençoit pour eux. Il ne « s'agit donc pas d'imaginer nous mêmes un système pour « savoir comment on peut leur faire acquérir des connois- « sances, gardons nous en bien. La nature a fait elle-même « ce système, elle pouvoit seule le faire, elle l'a bien fait sans « doute, et il ne nous reste qu'a observer ce qu'elle nous « apprend. » Ce morceau est précieux pour ceux qui se mêlent d'éducation et d'instruction.

les végétaux différens. „Un caractère vif, un „ esprit pénétrant doit aller plus vite et plus loin „ qu'un jeune homme d'un esprit lent. Celui qui „ se trouve doué d'une imagination riante et „ que la nature destine à l'éloquence et aux beaux „ arts, ne doit pas recevoir de la même manière „ les instructions qui conviennent à un esprit „ froid, destiné à cultiver les sciences exactes." Il est évident qu'il faut chercher à connoître les penchans de l'individu, et si l'instruction publique doit ranger les élèves à-peu-près du même âge sous le même régime, pour les mêmes objets nécessaires à tous, il faut au moins varier la manière, et sans trop écouter les caprices et la légéreté de l'enfance, qu'il convient de fixer et d'occuper, il importe de suivre les essais qu'indique la nature. En séparant mieux les classes, sans se faire une règle de rigueur de l'âge, en multipliant les maîtres, pour ne point trop charger une même classe, on obtiendroit cette facilité si précieuse, d'étudier et de connoître la jeunesse et l'étendue de ses facultés (*).

(*) *Ces enfans que nous dédaignons, parce qu'ils ne peuvent encore nous aider de leurs forces, ces enfans que nous voulons toujours instruire, et jamais écouter, de combien d'expériences utiles ne nous présenteroient-ils pas la matière! C'est un grand et beau livre pour l'homme perfectionné, que le spectacle de l'homme naissant à la réflexion.*

Degerando. Signes et art de penser tom. 3. pag. 480.

Ceci nous conduit à désirer dans l'instruction publique un choix de livres élémentaires, dans lesquels on ne dise à l'enfant que ce qu'il peut apprendre, ou ce qu'il doit comprendre, au moyen d'explications très-simples, toujours assorties au degré d'intelligence, qu'on peut supposer à son âge. Sans doute il est difficile de débarrasser l'étude des langues, des sciences et de la religion même, de toutes les lenteurs dont on a environné leurs principes dans les temps d'ignorance; et malgré les efforts de quelques hommes de génie, nous sommes encore réduits à désirer des méthodes abrégées pour apprendre à lire, des catéchismes plus simples, moins théologiques, et des grammaires moins chargées. Les livres dont on se sert actuellement ont joui de cette préférence, non point en vertu d'un mérite éminent et supérieur à toute objection; mais parce qu'ils étoient meilleurs et mieux pensés, que les ouvrages qui les avoient précédé; on s'en sert encore parce qu'on s'en est servi, et toujours avec le sentiment des défauts notables qu'ils renferment. En attendant de trouver dans notre pays des ressources de ce genre, sachons au moins adopter parmi celles que les étrangers peuvent nous fournir, celles dont l'introduction parmi nous peuvent être les plus utiles ou les plus conformes à nos principes.

Toute méthode qui fera valoir le jugement de la jeunesse à proportion de son âge, conjointement avec la mémoire et l'imagination; toute méthode qui joindra les choses aux mots qui les expriment, et qui mettra le jeune homme dans l'obligation de fixer sa pensée et son attention, de se rendre à lui-même raison des choses, d'y revenir pour les voir sous une autre face; toute méthode enfin qui abrégera et simplifiera, en prévenant le dégout et l'ennui, devra toujours obtenir la préférence. Épargnons à la jeunesse les longueurs inutiles et sans consulter trop sa légéreté, sans favoriser sa répugnance pour un travail suivi, offrons lui une occupation, qui fixe son attention sans la forcer, et que ses propres succès lui servent d'encouragement.

Pour séconder ainsi la nature, l'étude de l'histoire dans ses faits particuliers; les vies des hommes célèbres et vertueux, pour la première jeunesse; et dans son ensemble et les grands événemens pour l'adolescence; l'étude des devoirs de la vie sociale et des rapports de l'homme avec la divinité, fourniroient ce me semble une riche matière à cette instruction qui développe le jeune homme par lui-même. L'étude des langues anciennes à laquelle on a donné dit-on trop de temps parmi nous, et sans laquelle cependant, quoiqu'on en dise, il n'y aura jamais

de véritable instruction, pour des hommes destinés aux lettres, ou aux affaires, offre aussi des facilités pour le développement et l'application des facultés premières. Mais la connoissance de sa propre langue, malgré l'usage, pour le diriger ou le corriger, des traductions et des compositions plus fréquentes paroissent pouvoir servir davantage à des exercices utiles, par l'application continuelle que l'enfant doit en faire. Ce seroit là une excellente étude pour toutes les vocations supérieures, il est étonnant qu'on l'ait jusques ici confiée presque absolument à l'usage.

Mon intention n'est point de marquer ici toutes les lacunes fâcheuses, qui se rencontrent dans l'instruction publique. Mais je dois dire ici que les plus frappantes ont été remplies dans la plûpart des colléges de notre canton et dans l'académie de Lausanne. Les écoles du peuple ont reçu successivement l'extension dont elles paroissent susceptibles. On a cherché à donner à la jeunesse les élémens des connoissances pratiques. Il n'y reste à désirer qu'un développement plus étendu. Dans les idées que l'académie de Lausanne a dû présenter au ministre des sciences et des arts et aux autorités helvétiques ou cantonales, elle n'a pas manqué de fixer l'attention des chefs sur l'étude de la langue allemande,

des devoirs de l'État social, des loix et de la constitution du Pays, des bienfaits qu'on peut en attendre, des rapports des hommes avec les hommes, de l'économie politique, rurale et domestique, des ressources que la nature, la position géographique et politique offrent aux habitans, et de ce que chacun d'eux doit à sa patrie, en contributions, en sacrifices, en défense et en garantie réciproque des droits, de la sureté et de la tranquillité des citoyens. Nous allons voir sans doute s'opérer des reformes salutaires, dans lesquelles on consultera les besoins de la société, pour faire marcher du même pas les connoissances nécessaires à l'état social, moral et politique; en abrégeant les études préparatoires; en cultivant la langue maternelle par des essais de traductions, de compositions et d'extraits, exercices si recommandés par tous les grands hommes, en favorisant les arts et l'industrie, par des théories déduites de la pratique; en général en rendant plus utile à l'ensemble de la vie, le temps précieux de la jeunesse. Il n'est pas naturel qu'elle sorte des écoles, occupée uniquement de choses qui conviennent seulement à ceux qui se destinent aux lettres ou au ministère de la religion; pour rester dans la plus profonde ignorance des devoirs, et des affaires de la vie civile, et

des principes généraux sur lesquels repose la société entière.

Il est vrai cependant, que le choix d'une vocation de la part des parens ou des élèves, n'étant pas toujours facile à faire; exigeant la connoissance préliminaire, des directions de la nature, il faut donner assez long-temps à l'enfant une instruction indirecte et générale, mais toujours utile et rélative à quelque genre de vie. Ce retard nécessaire d'un enseignement direct, pour une vocation déterminée, tient à la longueur de l'enfance, à l'incertitude des parens et au manque d'indication du caractère, ou des dispositions qui n'ont pu encore être observées; de manière que ce retard ne peut être imputé à l'instruction publique et qu'elle doit être indirecte à plusieurs égards; utile à tous les États par le développement général des facultés les plus nécessaires, par l'habitude de l'attention et du travail, l'assujettissement à l'ordre et le bon emploi du temps.

Occupons donc l'enfance et la jeunesse, mais exerçons la, dans les parties dont elle peut toujours avoir besoin et dont la négligence peut toujours lui dévenir funeste. À quoi sert d'entasser dans la mémoire d'un enfant tant de mots, dont il est à présumer qu'il ne fera jamais usage? *L'écriture*, *l'arithmétique*, *les élémens*

de

de *la géométrie pratique*, *la géographie*, *l'économie rurale et commerciale* et les principes de *la morale réligieuse*, avec des traits *d'histoire;* voilà suffisamment d'occupations nécessaires et utiles à tous les individus.

L'instruction littéraire a trop long-temps obtenu parmi nous une préférence exclusive, sans avoir été cependant assez précise, pour former toujours de vrais littérateurs, ou des savans utiles, de tous ceux qui s'y sont appliqués, et dont le gout et le discernement n'ont point été assez cultivés pour justifier cette préférence. Le gout a besoin d'exercice, il est dans une infinité de cas, plus nécessaire que la science elle-même; il tient au discernement des convenances, des beautés et des vérités de tout genre, et l'on auroit beaucoup gagné sans doute, si l'on pouvoit cultiver de bonne heure la connoissance et l'amour de ce qui est bien, sentiment si nécessaire dans la carrière de la vie. Enfin il paroît qu'en faisant un inventaire sévère de nos connoissances, il seroit indispensable d'en éliminer quelques-unes de l'instruction publique, parce qu'elles ne servent qu'à jeter de la confusion dans l'esprit; il conviendroit aussi, de mieux déterminer les rapports naturels que les sciences ont entr'elles, et malgré la chaîne qui existe entre ces diverses parties,

il importeroit de s'y faire des points de départ, des stations dans lesquelles l'esprit put facilement appercevoir l'ensemble, l'espace qu'il a parcouru et celui qu'il doit parcourir encore. Mais souvenons-nous toujours, qu'il est facile de désirer le bien et d'entrevoir le mieux, et que le mieux, comme on l'a dit en politique, est très-souvent l'ennemi du bien.

§ III.

INSTITUTEURS PUBLICS.

En parlant des instituteurs particuliers et de la difficulté d'en trouver, Montagne, sceptique par paresse, a dit cependant de grandes vérités, qui s'appliquent aux instituteurs publics et au discernement, dont ils devroient user davantage, pour mettre en valeur les facultés de leurs élèves. Je vais citer ses paroles. „Il faudroit dit-il, qu'il fut facile de trouver des conducteurs, qui eussent plutôt la tète bien faite que pleine, et qu'on y requit tous les deux, mais plus les moeurs et l'entendement que la science. Je voudrois que de belle arrivée, selon la portée de l'ame qu'il a en main, il commençat à la mettre sur la montre, lui faisant gouter les choses, les choisir et les discerner d'elle-même;

quelquefois lui ouvrant le chemin, quelquefois le lui laissant ouvrir. Je ne veux pas qu'il invente et qu'il parle seul; je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour. Il est bon qu'il le fasse trotter devant lui, pour juger jusqu'à quel point il doit se ravaler pour s'accommoder à sa force. Qu'il ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie; qu'il lui fasse tout passer par l'étamine, et ne loge rien en sa tête par simple autorité ou à crédit, que les principes d'Aristote ne lui soyent principes, non plus que ceux des Stoïciens et des Épicuriens; qu'on lui propose cette diversité de jugemens, il jugera s'il peut, sinon il demeurera en doute." En cherchant les mœurs et l'intelligence, plus que l'étendue des connoissances, pour les places importantes d'instituteurs publics; en les mettant par des salaires proportionnés à la difficulté du travail et aux talens nécessaires, dans un bien-être convenable à leurs études et à leurs fonctions, à l'abri du besoin pour eux et leur famille, en leur traçant leur marche; il convient, quand on a connu leurs principes et leurs intentions, d'abandonner les détails et la méthode à leur discernement. Les réglemens des écoles

ou des colléges qui prescrivent la matière et la forme des leçons, le choix des livres, et la marche de l'enseignement sont nécessaires à plusieurs égards, pour prévenir les écarts des systèmes particuliers et des opinions individuelles; mais poussés à la rigueur dans l'exécution, ils sont souvent un obstacle aux essais utiles et aux progrès qu'on pourroit attendre des talens et des soins d'un homme habile, qui jouiroit d'une plus grande liberté. Des hommes chargés de professer les lettres et les sciences, doués d'excellens principes et du talent rare de l'enseignement, acquis par l'expérience, ne devroient pas être tristement enchaînés par des formes antiques et privés d'une compétence nécessaire à leurs fonctions; quand l'âge des élèves, leurs talens et leur caractère semblent la réclamer pour eux, soit pour aller moins vite avec les esprits lents et diminuer leurs tâches; soit pour aller en avant avec les esprits vifs et pénétrans; soit enfin pour adapter à chacun d'eux leur méthode.

Qu'arrive-t-il de cette servitude outrée qu'on leur impose? Ils se trouvent réduits à faire le sacrifice de leur manière de penser, de leurs méthodes éprouvées, à des formes antiques, qu'ils ne peuvent négliger sans s'attirer des reproches; ou bien il faut qu'ils concilient, non

sans peine ou sans inconvénient, leur manière avec la marche établie. Je crois donc qu'il faut leur laisser le soin d'essayer les méthodes nouvelles, que l'expérience seule peut et doit admettre ou rejeter, avec le choix des livres et des parties à traiter, suivant la portée et le gout des élèves. Il n'est pas à craindre qu'ils abusent de cette liberté, parce qu'elle exige des efforts ou des études particulières. Toute règle sur des objets intellectuels et le développement des facultés doit être susceptible de plusieurs modifications et accommodemens, qu'on ne peut déterminer à l'avance. Un instituteur qui jouit de la confiance publique, doit jouir du plaisir et du pouvoir de faire des changemens utiles, sans dénaturer toutes fois le genre de ses fonctions; il ne faut pas qu'il soit dans le cas de plier la science à l'usage, ni d'omettre des développemens nécessaires, pour atteindre le terme des tâches prescrites; celles-ci doivent céder à la science, à ses progrès, au gout et aux talens des disciples. Si vous enchaînés les talens et l'intention du maître, vous le rendés indifférent à ce qu'il enseigne, comme à ses succès. Et ne seroit-il pas étrange, que chaque ouvrier eut dans son genre pour le perfectionner une entière liberté pour l'emploi de ses forces et de son talent, pourvu sans doute qu'il ne nuise pas

à son ouvrage et aux autres; pendant qu'on la refuseroit aux instituteurs, en les astreignant à des formes souvent rebutantes, faites pour ennuyer, retarder ou étouffer le génie. L'instruction plus que toute chose, demande de la réflexion, de l'observation, un choix de moyens adaptés à la fin. Qu'on se garde bien sans doute de donner carrière à tous les instituteurs; quelques-uns en abuseroient sans doute par singularité, prétention ou caprice. Mais dès qu'un homme a été reconnu capable, laissés lui mettre en œuvre ses talens et ceux de ses élèves et appliquer sa manière, permettés lui des essais qu'on peut toujours soumettre à une inspection éclairée. Montrés lui de la confiance, vous doublerés son courage, et vous assurés ses succès.

J'ai dit que l'inspection de l'instruction publique devoit être éclairée, parce qu'il seroit ridicule, que la seule autorité, comme autorité, s'arrogeat cette inspection importante; il est absurde, que des hommes instruits soumettent leurs principes et leurs vues à des hommes, qui sont le plus souvent fort étrangers aux lettres et aux sciences, quelquefois plus jaloux de déployer leur autorité et d'affecter des connoissances, que de les acquérir ou d'avancer l'instruction; et suscitant souvent des obstacles par ignorance, par

inflexibilité, ou par esprit de parti. On a plus vite fait, sans doute, en inspectant l'instruction, de conserver une organisation vicieuse, que d'examiner sérieusement les essais que proposent souvent les instituteurs; on vante l'antiquité des manières usitées pour se dispenser du travail d'un examen sévère; on accuse les institutions modernes et l'on se tient à la routine. Un autre écueil sans doute, dont il faut préserver l'instruction, c'est d'admettre trop-souvent des changemens et des reformes, ou de renverser tout un système, pour quelques abus indépendans de l'organisation; c'est de blamer tout ce qui est ancien en faveur des nouveautés, que l'expérience n'a point encore justifiées.

C'est pour l'Helvétie et pour notre canton en particulier, un heureux augure pour l'instruction publique, que les choix actuels des personnes chargées de cette partie importante, plus jalouses d'y faire le bien que d'y exercer du pouvoir. Les conseils d'éducation et les corps enseignants, donnent tout à espérer du bon esprit qui les anime, et cette partie de l'administration sera probablement moins en retard que d'autres; elle nous assure pour l'avenir, un nombre toujours plus grand d'hommes capables qui mériteront la confiance générale.

§ IV.

DES VACANCES.

Je crois devoir aussi appeller l'attention sur les vacances dans les colléges. Pour les écoles de campagne et celles du peuple des villes, les saisons des travaux les déterminent et les rendent nécessaires. Dans les académies, l'unité et l'ensemble des cours terminés par des examens; la nécessité d'épargner aux étudians des départs et des retours fréquens qui nuisent à leurs progrès et à l'habitude du travail; ces considérations ont paru exiger de rassembler dans une seule vacance, d'environ trois mois, diverses portions de féries dispersées dans l'année. Ce sont là les motifs qui ont engagé l'académie de Lausanne à mettre cet arrangement en activité. Le succès le justifie, les cours sont mieux suivis dans leur ensemble, la jeunesse est moins dissipée. Les vacances leur servent à se préparer pour de nouveaux cours, ou à faire des études de gout et de choix, et des lectures rélatives à leurs occupations; ils peuvent s'occuper eux-mêmes, faire de petits voyages utiles pour revenir avec un nouveau courage.

Les colléges des autres villes du pays ont été fidèles à l'ancien usage des vacances moins longues, et plus rapprochées et nous devons peut-être désirer, que pour celui de Lausanne, on revienne à cette manière plus utile aux enfans. Des féries trop longues leur font perdre le gout et l'habitude du travail; on connoît les dangers de l'oisiveté de l'esprit dans cet âge inquiet, curieux et actif; et quand ces vacances ne seroient pas mal employées, tout au moins ils oublient ce qu'ils ont appris, et reviennent moins avancés et moins bien disposés à l'attention et à l'application. Un très-petit nombre trouve dans l'intérieur des maisons ou ailleurs des soins et des secours. Et si les instituteurs eux-mêmes ne leur continuent pas quelque instruction, leur développement souffre un retard considérable. Je désirerois aussi qu'au lieu de leur présenter ce temps des vacances comme une récompense ou comme un temps destiné à l'oisiveté, on put les leur faire considérer comme un mal nécessaire, ou une perte réelle du temps précieux de la plus belle portion de leur vie qui ne reviendra jamais. Il est vrai, que le plus grand nombre des écoliers revient avec empressement, et que le plaisir de se rassembler a pour eux de grands attraits; plusieurs même manifestent une curiosité impatiente de connoître

leurs nouveaux maîtres, et les nouvelles études auxquelles ils devront s'appliquer. Mais pour le plus grand nombre il est fâcheux, que ce temps soit tout entier accordé à la paresse et à l'oisiveté. Leur manière de penser à cet égard peut influer beaucoup sur leur application, comme le temps perdu peut faire des brêches irréparables à leurs mœurs et à leur caractère.

Au lieu des punitions qu'on leur inflige et du nombre desquelles on a justement banni les coups et tout ce qui peut avilir ou roidir le caractère, ne seroit-il pas plus à propos de les éloigner du travail, comme s'étant rendus indignes de l'instruction? ces suspensions passagères seroient plus utiles, que ces redoublemens d'ouvrage entassé, qui les rebutent et leur font prendre en horreur les livres et l'étude; en les leur présentant comme des punitions, comme un mal réel, pendant qu'il faudroit les leur présenter comme des plaisirs et des récompenses. L'aménité, la facilité plutôt que la sévérité, dispensées à propos par des maîtres bons et intelligens, tels que ceux qui exercent parmi nous, sont de grands moyens de répandre des fleurs, sur l'enseignement et pour en écarter les épines. Un Tibère, seul a pû dire, *oderint dum metuant;* un bon instituteur doit dire au contraire, *gaudeant, dum studeant.* C'est donc aussi à

ces dispositions heureuses, qu'il faudroit donner quelque attention dans le choix des instituteurs, puisque la gaieté rend facile l'étude la plus pénible.

Mais souvent les hommes les plus capables ne sont pas connus; ils aiment l'obscurité; un bon gouvernement doit les chercher et les prévenir, attirer à lui les personnes judicieuses et solides, qui n'ont souvent ni intrigues, ni empressement, qui craignent les places et leurs difficultés, qui se défient d'elles-mêmes, *qui promettent peu et qui tâchent de faire beaucoup, qui ne parlent guères et pensent beaucoup.* „*Si vous y manqués*, dit *Fénélon* au Duc de Bourgogne, sur le soin de faire de bons choix, *vous remplirés mal les places, et le vrai mérite demeurera toujours en arrière. Votre devoir est de reculer ceux qui s'avancent trop, et d'avancer ceux qui restent en arrière, en faisant leur devoir*" (*).

(*) *Fénélon. Directions pour la conscience d'un ROI.* Dir. 36.

§ V.

DE L'INSTRUCTION DES FILLES.

Ne pourroit-on pas regarder comme un vide fâcheux dans les établissemens d'instruction, la nullité des soins que les gouvernemens ont donné jusques ici à l'instruction d'une partie de la société, qui peut en faire le bonheur ou le malheur, suivant les principes et le développement bon ou mauvais, qu'elle reçoit dès l'enfance? Seroit-ce peut-être le fruit d'une opinion fâcheuse, sur le peu d'importance que le sexe peut avoir dans la société? Seroit-ce encore la difficulté de pourvoir à tout, ou les inconvéniens de l'exécution qui auroient empêché de s'en occuper utilement.

Cependant et sur-tout dans un état républicain, les femmes jouent un rôle trop important pour les mœurs publiques, l'esprit public et l'ordre dans les familles; elles ont une trop-grande influence dans la première éducation; nous tenons à cette moitié intéressante et utile du genre humain par tant de liens, qu'il est difficile à comprendre qu'on n'ait rien fait, rien établi pour son instruction, et qu'on ait crû pouvoir abandonner cet objet à la nature, ou au développement vague que le sexe reçoit dans

la société, ou enfin aux petits instituts incomplets, qui se forment de temps en temps en leur faveur, par des particuliers, hors de l'instruction publique.

En jetant un coup-d'œil sur la société, dans les pays où les femmes sont traitées sans égard et sans respect, ou comme des poupées, ou des vils instrumens de plaisir; on s'assurera de ce que peuvent ailleurs leurs connoissances, leurs passions ou leurs vertus, et l'on désirera qu'on pense à leur fournir des moyens publics et assurés, d'instruction raisonnable et suffisante. La facilité avec laquelle les jeunes filles dévancent souvent les jeunes garçons, en discernement et en pénétration, pouvant dégénérer et se tourner au mal comme au bien, et ne leur ayant pas été donnée par la nature, pour qu'elles ne pussent l'exercer utilement, il paroît évident qu'on leur doit des directions et des soins. On a compté beaucoup trop sur l'éducation domestique; heureusement l'instruction religieuse, obtient sur elles une très-heureuse influence sur leur vie, elle fait la base de leurs principes par conviction et par sentiment.

Il est vrai que dans quelques portions de l'Helvétie, cette partie du bonheur public a obtenu quelque attention; dans les écoles publiques, destinées au peuple dans les villes et les

campagnes, les deux sexes sont admis, ou ensemble ou séparément, et plusieurs petites écoles suppléent à ce que le public refuse aux filles. Dans les familles ou la fortune le permet, les parens jaloux de leur donner une éducation soignée, font des sacrifices pour cultiver leurs dispositions naturelles.

Mais ces secours sont rares et couteux, cette instruction est bien souvent superficielle, ou ne porte que sur des choses sans utilité, ou sur des arts d'agrément, et le plus grand nombre languit dans un degré très-inférieur à ce qui conviendroit à des mères de famille. Chacun sait encore que l'éducation des garçons reste longtemps et nécessairement dans les mains des femmes et dans l'intérieur des maisons, et si les personnes qui s'en occupent, ne sont pas des personnes suffisamment instruites, l'instruction des garçons dans un âge plus avancé souffre nécessairement des retards, ou rencontre de grands obstacles dans les fausses idées qu'on leur a données dans l'enfance. C'est d'ailleurs un affront sensible fait sans raison à la plus belle et à la meilleure partie de la société, que de la croire incapable de s'élever au-dessus des premiers soins qu'exigent nos besoins, et de la réduire par une instruction trop-bornée, aux occupations des ménages, qui leur appartiennent

sans doute, mais qui n'excluent point le développement des facultés intellectuelles, du jugement, du gout et de la mémoire. Il seroit même utile de fixer leurs pensées errantes, pour modérer l'excès et la mobilité de leur imagination, ou les écarts d'une trop grande sensibilité.

Si quelques-unes d'entr'elles ont abusé de leurs connoissances, et n'y ont gagné que des ridicules; en laissant les devoirs et les occupations de leur sexe, cet excès n'est pas à craindre pour le plus grand nombre; leurs devoirs journaliers comme épouses et mères, empêchent en elle l'abus de la science et les ramènent à leurs occupations nécessaires. Leur influence sur les mœurs, l'esprit et le caractère des hommes, ne doit pas être abandonnée absolument à la nature et à leurs attraits; il faut la diriger au plus grand bien, en prévenir les écarts, enfans de l'ignorance, de la vanité, de la frivolité auxquelles on semble les condamner. Seroit-ce peut-être par jalousie ou par la crainte d'en être effacés, que les hommes ont exclu les filles et les femmes des temples de la science, sans en fonder pour elles? Dans tous les cas c'est une injustice; ce sont des branches nourricières de l'arbre social qui restent sans culture. La pénétration, le sentiment et le gout qui les distingue, ne recevant aucun aliment convenable

et satisfaisant, se tournent à l'intrigue, au bavardage et à la coquetterie, et dans l'âge avancé, elles sont insupportables, même à leurs maris ou aux personnes les plus indulgentes. Nous ne voyons aucune raison satisfaisante, qui ait pû autoriser les gouvernemens à laisser sans instruction gratuite et publique, cette aimable portion de l'espèce humaine, et à mettre une si grande différence dans les soins qu'exigent les deux sexes. Les filles et les femmes destinées sans doute, à une vie plus retirée, moins actives au-dehors et plus occupée de l'économie domestique; devroient sous ce rapport, acquérir plusieurs connoissances nécessaires à ce genre de vie, et si l'on joint à cette considération le penchant des mères à garder auprès d'elles, leurs enfans jusqu'à un certain âge, et aussi long-temps qu'elles le peuvent, on conviendra sans doute que les élémens nécessaires au premier âge, exigeroient chez elles, quelques connoissances refléchies et plus développées.

La crainte du danger d'instruire trop les personnes du sexe, n'a pû entrer que dans l'esprit d'hommes jaloux, impérieux et pleins de mépris pour elles : c'est au gouvernement à les venger. La femme a reçu sans doute de la nature une constitution plus foible et plus délicate que la nôtre. À l'égard du corps, elle

n'est

n'est destinée qu'à des travaux faciles; elle va contre l'intention de la nature, elle attente à sa conservation, quand elle se livre à des exercices violens qui exigent des forces qu'elle n'a pas. C'est donc aussi un attentat contre la nature, que d'exiger d'elles des travaux pénibles et continuels. Elles sont ridicules sans doute lorsqu'elles affectent des prétentions au courage de l'homme, ou qu'elles en prennent le maintien, et ce que l'on nous dit de certaines héroïnes, loin de captiver mon admiration, ne fait que m'étonner, je les regarde de loin, comme des prodiges, hors du cours de la nature.

L'étude et les affaires peuvent bien encore ne pas leur convenir; mais il seroit faux de dire que leur esprit ne convient pas aux affaires, à celles même d'une importance majeure, et qui exigent de grands moyens. Celles qui connoîtront le mieux leurs devoirs, ne seront pas celles qui les négligeront le plus, et leur gout leur en dit sûrement plus, sur les prétentions qu'elles doivent éviter, que toutes les leçons. La pédanterie et l'affectation ne sont pas si essentiellement liées à l'étude, qu'elles ne puissent s'en garantir. Il y a donc de la mauvaise foi à établir ce principe, que la différence qui se trouve entre les hommes et les femmes dans l'ordre physique, soit aussi grande dans l'ordre

intellectuel et moral. Il reste à savoir dans quel genre, il doit plus convenir à elles, à nous et à la société, de les instruire et jusqu'à quel degré. Quant aux facilités et aux talens naturels qu'elles annoncent, on est forcé de reconnoître en elles une pénétration rapide, la sagesse des conseils et des vues. Dans les affaires les plus sérieuses, on les consulte rarement sans succès; dans les questions difficiles, elles nous aident souvent à nous en tirer; elles savent saisir le vrai, en écartant tout ce qui lui est étranger. L'homme succombe souvent, et céde avec dépit à l'obstacle qu'il n'a pu vaincre, mais la femme s'y range avec tranquillité, et sa persévérance obtient souvent ce que notre dépit ou notre impatience nous enlève. Cet esprit naturel qui fait le charme de leur société, qui supplée à ce qu'elles ignorent, qui donne un prix réel à ce qu'elles ont appris, qui apperçoit et dévine ce qui ne se dit pas, tout en elles prouve, qu'elles ont les moyens d'entreprendre nos études, d'aspirer à nos succès et qu'elles sont susceptibles du même genre d'instruction. Je respecte comme des êtres dignes de tous nos égards, ces femmes qui savent allier un esprit cultivé à tous les devoirs de leur sexe, et de leurs vocations de mères et d'épouses. Leurs connoissances donnent un charme nouveau à

l'observation sentimentale de leurs devoirs. Fidèles à leur destination, en proportion de leurs connoissances, elles rendent heureuses leurs familles; et c'est de là que naissent comme d'un foyer de lumières et de vie, toutes les vertus sociales, sans lesquelles on attendroit vainement un bonheur domestique et public. C'est sous ce rapport, que leur instruction contribue puissamment à la prospérité de l'ordre social. Là ou leur raison éclairée ne modère pas les passions, il n'y a plus de famille, là aussi il n'y a plus de société. C'est donc vers ce but que leurs habitudes et leur instruction doit être dirigée.

Quelques académies ont autrefois proposé la question de déterminer le degré et le genre d'instruction qui convenoit aux femmes; et des auteurs célèbres ont traité ce sujet, mais la nature prévoyante a fait plus qu'eux, en les douant d'une grande facilité, qu'il faut aider et corriger quand elles en abusent. Ne dérangeons point ses plans et ne confondons pas ce qu'il faut distinguer. Respectons le contraste heureux qu'elle a mis entre des sexes différens, en cultivant leurs rapports nécessaires, et chacun d'eux en harmonie avec l'autre, sera ce qu'il doit être. Qu'on cherche à retenir dans de justes bornes le désir de plaire, le besoin d'aimer

et d'être aimées que la nature leur inspire, et leurs passions seront aussi contenues. Une instruction modérée peut seule produire cet heureux effet, par la connoissance de la place qu'elles occupent dans la société, de l'empire qu'elles peuvent exercer pour le bien, de la manière dont elles peuvent l'assurer, et des écueils qu'elles ont à redouter. Malgré la différence des classes et des vocations, la raison dans le sexe a toujours besoin de quelques secours et cette culture doit être adaptée aux divers genres de vie, auxquelles les femmes peuvent être appellées. Beautés, graces, talens, raison, sont de tous les états; en degrés différens ils ont la même destination, le bonheur de l'humanité (*).

(*) *Le droit des femmes à la culture de leur esprit et à l'attention des gouvernemens ont trouvé un avocat bien zélé dans la personne de Miss Marie Woolstoncraft*, dans un ouvrage intitulé *les droits des femmes*. Un auteur de la même nation en appelle à l'honneur et à la générosité des hommes *Appeal to the men of Great Britain &c.* — „ Il n'y a peut-„ être pas un individu dans le nombre des femmes, qui n'ait senti quelque-„ fois, ce que l'on a dit avec vérité, que l'ame n'a point de sexe. Quand „ à moi je ne doute point, que si l'on mettoit l'attention nécessaire à former „ l'esprit et le caractère des femmes, il n'en résultat dans la société des „ effets importans, et l'on peut soutenir avec vraisemblance, que l'état „ d'imperfection dans lequel se trouvent encore quelques-unes de nos insti-„ tutions sociales tient en partie aux fausses idées qui prévalent rélative-„ ment aux femmes. "

„ La République n'est pas composée d'hommes seuls, et je vous avertis „ que vous n'avez rien fait si vous négligés l'éducation des femmes. "

Mably de la législation, liv. 4. ch. 1. p. 313.

„ Les femmes seroient alors pour notre sexe des compagnes raisonnables, „ elles ne seroient pas seulement d'agréables joujoux ou des femmes de „ charge. " *Anderson*, sur les femmes.

L'immortel Fénélon a fait sur l'éducation des filles un petit traité qui devroit être dans les mains de toutes les mères.

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

TROISIÈME PARTIE.

Moyens particuliers de seconder les établissemens d'instruction publique.

§ I.

DES INSTITUTS PARTICULIERS D'INSTRUCTION.

QUELQUES abus dans les écoles et dans les colléges, un trop grand attachement aux langues mortes, le séjour de plusieurs familles dans les campagnes, loin des secours publics, des vues particulières dans l'éducation, secondés par une fortune suffisante, et peut-être un esprit de distinction, ont donné naissance à un grand nombre de maisons de pensions, ou instituts particuliers d'éducation. De tout temps des hommes précieux à la société, se sont voués à la belle vocation de remplacer les pères et mères dans l'éducation. Plusieurs l'ont fait avec succès et dans ces derniers temps l'Allemagne, la France et la Suisse ont vû se multiplier ces établissemens d'une manière étonnante, peut-être au préjudice de l'esprit public et de l'étendue

des connoissances. *Bazedow à Dessau, et Campe à Hambourg* (*), *Pestalozzi à Berthoud, Rahn à Arau*, sont parvenus à fixer l'attention et les suffrages, et quelqu'ait été leur succès, la société leur doit l'introduction de plusieurs livres élémentaires, qui sans être exempts de tout défaut, ont le grand avantage de simplifier et de faciliter l'instruction, et d'aider les parens et les instituteurs. La Suisse peut compter plusieurs instituts de ce genre plus ou moins étendus. Ils sont tous recommandables sous divers rapports, ils suppléent à l'éloignement des colléges; mais ils ne conviennent pas à toutes les fortunes; l'instruction doit y être le plus souvent trop élémentaire et superficielle; on y promène quelquefois les jeunes gens sur un trop grand nombre d'objets. C'est souvent une affaire de pure spéculation pour les chefs, qui se déchargent sur des sous-maîtres de l'instruction elle-même; elle s'y fait rarement d'une manière systématique, adaptée aux différens âges. L'âge même des élèves n'est pas toujours

(*) Dans un petit séjour que je fis à *Hambourg en* 1782 je cherchai à voir le célèbre *Campe*, et j'eus l'avantage de le voir chez lui au milieu de ses nombreux élèves, dont il étoit chéri, malgré la froideur apparente de sa physionomie qui me parut annoncer une grande pénétration et l'étude habituelle de la connoissance des caractères. Mais il y a peu d'hommes de cette trempe.

assez rapproché. La dépense est une raison de n'y pas prolonger assez le séjour des enfans pour les rendre utile. Enfin ces établissemens échappent trop souvent à la connoissance et à l'inspection du gouvernement, quant aux principes qu'on y professe, de manière que leur grande utilité pourroit quelquefois être révoquée en doute.

Cependant puisqu'ils peuvent être des supplémens utiles à l'éducation, il seroit à propos en les conservant, de les soumettre à la vigilance des conseils d'éducation, et de décréter que personne ne pût exercer le genre de vie d'instituteur particulier dans quelque degré que ce soit, sans se présenter au gouvernement, et sans lui faire connoître ses vues et sa méthode; afin que les chefs de l'instruction générale puissent connoître le degré et le genre de culture, que la jeunesse reçoit dans ces établissemens, et qu'ils puissent au besoin y introduire des essais, des nouvelles lumières, que les progrès des connoissances et les besoins de la société exigent, et dont les instituteurs particuliers ne peuvent toujours avoir connoissance. Si la médecine, la chirurgie, la préparation et le débit nécessaire des remèdes sont, dans tous les pays bien gouvernés, soumis à une vigilante inspection; pourquoi les établissemens particuliers d'instruction,

qui peuvent répandre le mal comme le bien, des principes antisociaux et le poison comme la vérité, ne seroient-ils pas aussi l'objet de la vigilance publique. Si le plus grand nombre des hommes qui s'en occupent, sont aussi estimables qu'ils sont éclairés et zélés, il peut survenir souvent quelques exceptions fâcheuses.

Pestalozzi, fondateur de l'institut de Berthoud, à la suite d'un rapport officiel et très-philosophique, fait par Mrs. le Doyen Ith et le Docteur Bentely de Berne, par ordre du gouvernement, a obtenu des avances considérables, pour l'impression de trois livres élémentaires, très-importans, sur un plan tout neuf, pour la lecture, le dessin et le calcul. La methode de cet homme intéressant est exposee dans ce rapport avec un grand intérêt. L'auteur de cet essai sur l'instruction, cédant au plaisir de lire ce rapport, s'occupe dans ce moment à le traduire en françois, pour le canton de Vaud; il le donnera peut-être au public, si sa traduction peut le mériter, et s'il n'est pas prévenu par quelqu'autre amateur de ce genre, plus versé dans la langue allemande. On annonce déjà qu'on travaille à la traduction en langue françoise des trois ouvrages élémentaires de Pestalozzi: *Das Buch der Mutter, das Alphabet der Anschauung, und Gebrauch desselben in der Anschauungslehre der Zahlverhältnisse.*

§ II.

MOYEN DE REMPLIR LES INTERVALLES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LES COLLÉGES.

On ne doit pas désirer sans doute, que les parens abandonnent absolument leurs enfans à l'instruction publique. Cet abandon pourroit amener l'insouciance, l'indifférence et l'oubli des devoirs paternels; la constitution possible des colléges ne le permet pas; l'éducation morale exige sur toutes choses, l'œil vigilant et intéressé de la tendresse paternelle et maternelle; les rélations de confiance, d'amour filial et l'habitude de vivre en famille en recevroient des atteintes fâcheuses. On voit très-souvent des pères vertueux et instruits, dont les soins journaliers aident efficacement les travaux des instituteurs publics. Mais il est fâcheux, que le plus grand nombre des jeunes gens rentrés, après leurs leçons dans la maison paternelle, y soyent abandonnés à eux-mêmes, sans inspection, ou sous celle des domestiques, et livrés à une oisiveté d'esprit et de corps toujours dangereuse; ou exposés enfin à former des liaisons équivoques, qui ont bientôt détruit l'effet des soins précédens. Dans les cantons de l'Helvétie ou les mœurs sont encore loin de la manière

élégante et de la dissipation des grandes villes, on vit beaucoup plus en famille; on connoît peu ces distractions journalières de la soirée, qui rendent les pères et mères étrangers à leurs enfans, pendant plusieurs heures du jour; et cette simplicité de mœurs est toute entière au profit des vertus domestiques, de l'éducation et des mœurs. Ils sont heureux, ces parens qui savent vivre au milieu de leurs enfans, qui trouvent leurs plaisirs dans leurs devoirs, et dans les soins que la nature leur impose; ils n'éprouvent pas cet ennui dévorant, que d'autres cherchent à dissiper, pour échapper à l'oisiveté et au vide absolu de pensées utiles et satisfaisantes. Mais je le dis avec franchise; il n'en est pas ainsi dans nos cantons plus civilisés. Les hommes trop occupés et fatigués des affaires, ne croyent pouvoir se délasser l'esprit et le corps que dans des cercles, ils sont trop indifférens à ce qui arrive chez eux, et n'en prennent souvent aucune connoissance; ils ne vivent point assez avec leurs enfans, les voyent peu ou ne les voyent pas du tout, et se reposent absolument sur l'instruction publique, en exigeant mal à propos, qu'elle supplée à toutes leurs négligences. De leur côté, les hommes d'étude ne savent pas toujours condescendre au ton et à la foiblesse de l'enfance, ou ils dédaignent de

s'en occuper et de s'acquitter de leurs fonctions paternelles. Les mères de famille ne trouvant pas dans leurs époux, les secours et la compagnie naturelle qu'elles pourroient en attendre, après les soins fastidieux de la journée sortent aussi, donnent quelques ordres en sortant, et les enfans passent leur temps, comme ils peuvent. Les négocians fatigués de leurs calculs et de leurs combinaisons, vont chercher les nouvelles; les artistes ont leurs recréations, les artisans ont leurs cercles, le commun peuple les cabarets; et tous oublient trop souvent qu'ils sont pères, et qu'ils devroient seconder l'instruction publique, puisqu'ils ne peuvent donner leur temps à leur famille, et pourvoir en même temps à leurs besoins. Mais leur conscience et leur cœur trouveroient des satisfactions à seconder les soins et les secours, que la société leur offre. Heureusement les campagnes en offrent plusieurs exemples très-satisfaisants.

La fureur du gain, qui s'empare de tous les esprits, persuade au plus grand nombre des pères, que leurs enfans doivent de très-bonne heure savoir gagner, et gagner même avant de savoir vivre; avant d'avoir fait le choix d'une vocation; et l'intérêt du moment leur ferme les yeux sur les besoins à venir de leurs enfans; ils ne songent pas que des profits, des gains prématurés,

qui n'ont que le corps et la subsistance pour objets, sont une perte réelle et incalculable, pour l'ame et pour l'entendement; et quand il s'agit d'embrasser un état, de le remplir avec intelligence, l'enfant se trouve souvent très-reculé et sans développement préalable. Un grand nombre de jeunes gens sortent de la maison paternelle, avant d'avoir reçu les premiers élémens des connoissances les plus communes; sans idées de devoirs moraux et religieux. On leur fait un petit équipage, on les envoye mais sans provisions pour le cœur et l'esprit, dépourvus de notions saines, de principes de conduite, d'habitudes heureuses de travail, d'attention et de bons sentimens.

Loin de ses parens, l'enfant, rarement confié à des personnes attentives et scrupuleuses, perd son temps avec l'usage de ses facultés, lit des romans, fait de mauvaises liaisons, se gâte l'esprit, le cœur et la santé: et voilà l'espèce de jeunes gens, qui se destinent à remplir les places plus ou moins importantes de la société, sans avoir profité de l'instruction publique, sans éducation domestique; et qu'en résulte-t-il pour eux-mêmes, pour leurs familles, et pour les intérêts publics? Je me tais sur les suites d'une éducation manquée, et de la négligence de l'instruction dans tous les états de la vie; je n'ai

garde d'entreprendre ici la reforme des mœurs actuelles. Mais j'aime trop ma patrie pour dire comme d'autres, avec une indifférence coupable, *laissons le monde comme il est.* Les nécessités urgentes de la société, des familles et de tous les individus, me font désirer ardemment, que si l'on ne peut absolument reformer les mœurs et concentrer davantage les soins des parens sur leur famille; s'il faut que les événemens nous instruisent et nous corrigent, il faudroit au moins, que l'État vint au secours de l'enfance et n'épargnat aucun sacrifice, pour appuyer l'instruction publique, pour en assurer l'effet, en remédiant à la nullité, ou à l'insuffisance de l'éducation domestique, remplir les intervalles des écoles, occuper utilement le corps et l'esprit des enfans, dans cet âge qui ne peut être négligé, ou laissé à lui-même et à l'oisiveté, sans des dangers incalculables.

Entre les moyens de seconder cette instruction publique, il me sembleroit facile d'y joindre pour les colléges principalement, et pour les enfans qui ne peuvent être surveillés et aidés par leurs parens dans leurs maisons, des inspecteurs, répétiteurs, ou sous-maîtres, qui seroient chargés, ou de les préparer pour les leçons du lendemain, ou de répéter celles du jour, et d'inspecter les récréations et les jeux

qu'ils prendroient en public, ou dans les salles d'instruction suivant les saisons. Il en faudroit un pour chaque classe. Les écoles destinées aux enfans des artisans ou des agriculteurs, ne paroissent pas en exiger, parce que ces enfans trouvent à leur retour, chez leurs parens, dans leurs atteliers, ou à la campagne, des occupations utiles pour tous les âges.

Les récréations en plein air, les jeux, les courses à pied dans les beaux jours, devroient toujours accompagner l'instruction; et ces institutions seroient peu couteuses, par la facilité de trouver des jeunes gens, qui se feroient de cet état, après ou avec leurs études, une ressource et une recommandation; elles auroient encore ces trois grands avantages; 1°. de contribuer puissamment à mûrir, et à avancer l'instruction par des répétitions courtes et suivies, qui fixent la pensée, fortifient la mémoire, sans exiger trop d'application. 2°. De montrer aux enfans dans la personne de leurs maîtres ou inspecteurs, les amis de leurs plaisirs innocens et de leurs ébats, qui, sans leur présenter un front sérieux, pourroient mieux se rapprocher de l'enfance par des complaisances, et l'intérêt qu'ils prendroient à leurs amusemens, dont ils seroient les témoins ou les arbitres. Leur présence préviendroit les désordres, les manières

déshonnêtes et les plaisirs dangereux qui excitent à bon droit la sollicitude des parens. 3°. La force du corps, la santé, tout y gagneroit; on ne les verroit pas livrés à l'ennui, cherchant à l'insçu des parens, des distractions fâcheuses et des liaisons trop souvent dangereuses. L'activité de cet âge ne lui permet pas de rester dans l'inaction, et comme on ne peut et ne doit pas tendre toujours les fibres de leur cerveau, par une attention trop prolongée, il faut que le corps soit mis en mouvement, pour donner à l'entendement une nouvelle vigueur. Tous les grands hommes qui ont parlé d'éducation, ont insisté sur la nécessité de ces supplémens à donner à l'instruction publique. L'exécution n'en est pas difficile, elle ne demande que l'attention des autorités, et une surveillance suivie.

§ III.

CORRESPONDANCE ACTIVE DE LA PART DES PARENS AVEC LES INSTITUTEURS.

L'INSTRUCTION demande un concours de volontés et des soins des parens, avec les travaux des instituteurs. Ceux-là, en confiant aux institutions publiques l'instruction de leurs enfans, ne devroient jamais les perdre de vue, au point de

n'avoir avec ceux-ci, comme on le voit trop souvent, aucune communication au sujet de leurs enfans, de leurs progrès ou de leurs caractères. Une indifférence totale sur leur régularité, leur docilité, sur l'opinion des instituteurs; voilà ce qu'on pourroit reprocher à un très-grand nombre de pères et mères. Et même il arrive qu'au lieu de seconder les intentions de ceux qui travaillent pour eux, quelques-uns sont si ridiculement jaloux de leur autorité, que pour la conserver, ils opposent des entraves à celle dont l'instituteur doit jouir; d'autres exagèrent les sacrifices qu'ils font du temps et des services qu'ils pourroient exiger de leur famille; souvent peu instruits eux-mêmes, faisant peu de cas des connoissances, ils disputent le temps et le terrein; détournent l'attention et l'assiduité du jeune homme, par des distractions trop multipliées, diminuent par des propos inconsidérés, l'estime qu'il doit avoir pour son maître, et nuisent ainsi à sa confiance et à ses progrès. Dans les écoles inférieures, des enfans indociles, inappliqués, trouvent dans l'indulgence de leurs parens, trop de ménagement et de support; les plaintes des instituteurs sont écoutées avec insouciance; on les accuse de pédanterie et de brutalité, sur des rapports toujours suspects des enfans eux-mêmes; et l'on ne sait estimer, ni

le

le zèle des instituteurs, ni la subordination, ni la régularité qu'ils exigent; on les décourage au grand préjudice de l'enfant. Et comment attendre beaucoup d'empressement, de courage, de persévérance, d'un homme rebuté par le défaut d'un concours nécessaire; ou par des procédés, peut-être plus mauvais encore. De même à l'égard des occupations, et du genre d'étude qu'on exige des différens âges, dans l'instruction publique, elle rencontre souvent des oppositions de la part des parens. Quelques-uns ont déjà des vues et ne voyant que la vocation qu'ils destinent à leurs enfans, ils voudroient lui sacrifier absolument tout leur temps, et les autres parties préliminaires de l'enseignement; sans penser qu'une chose conduit à l'autre; que l'habitude de l'attention et du travail, avec le développement successif de l'intelligence et du jugement, exigent du temps et une suite d'occupations, qui sans avoir un rapport direct à leurs intentions, y conduisent le jeune homme plus sûrement. On les entend accuser la méthode usitée, souvent sans la connoître, de lenteur, d'inutilités et par impatience, par défiance ils gâtent tout, découragent le maître et le disciple, qui ne voit plus dans l'enseignement qu'incertitude ou que tyrannie; il devient inappliqué et se refuse au

travail qu'on exige. Comment alors espérer des succès? Comment s'étonner si des jeunes gens sortants des colléges, n'en rapportent aucun gout pour l'étude et presque sans connoissances élémentaires.

Dans l'incertitude ordinaire des parens sur le choix d'une vocation pour leurs enfans, avec les dispositions vagues que ceux-ci annoncent le plus souvent, il faut à leur entendement un développement, avec un aliment préparatoire et propre à tous les états de la vie. L'instruction publique a de grands avantages sous ce nouveau rapport; et l'on en voit sortir les élèves avec un esprit plus ouvert et plus préparé à toute espèce de vocation; c'est ce qu'attestent les personnes sincères qui les reçoivent, et les occupent au sortir de cette instruction. Les génies vifs et pénétrans ne souffrent en rien, du retard qu'ils semblent éprouver avec des génies plus lents, puisqu'on les voit conserver toujours leur supériorité, et qu'ils profitent même de la lenteur des autres. Quand donc il existeroit entre les parens et les instituteurs plus de correspondance; quand les parens auroient au moins, la curiosité d'apprendre ce que font leurs enfans, en suivant un peu la marche de leurs études, en les excitant, en leur témoignant de l'estime et une confiance

entière en leurs instituteurs; en rendant à ceux-ci les égards que leur état et leurs peines méritent, il est évident qu'il en resulteroit un très-grand bien, pour la jeunesse. Des ouvertures réciproques sur les gouts, le caractère, la tournure d'esprit de cet âge intéressant éclaireroient et les uns et les autres, et les dirigeroient d'autant mieux qu'ils pourroient prévenir ou corriger leurs préventions. Il n'existe aucune vocation qui ôte aux pères et mères le temps et la facilité de correspondre et de communiquer avec les instituteurs. Ceux-ci ne peuvent toujours se livrer à leurs intentions; leurs fonctions et leur multiplicité les en empêchent et bien souvent l'inutilité de leurs avertissemens les rebutent. C'est donc aux parens à procurer ici le bien de leurs enfans, et je crois qu'il seroit impossible que cet accord ne leur fut pas utile, en émulation, en progrès, et en reconnoissance. Les instituteurs seroient moins environnés de dégouts, et les parens seroient plus éclairés sur le compte de leurs familles; plus rapprochés de leurs devoirs, ils trouveroient des dédommagemens à la sollicitude paternelle et à la privation des plaisirs, dont leurs occupations les éloignent. Les progrès des enfans seroient plus rapides et plus sûrs; le choix d'une vocation en seroit plus éclairé. Sans doute il y aura

toujours des instituteurs, que l'amour et le sentiment du devoir soutiendront toujours, dans leurs fonctions pénibles, malgré les découragemens et l'insouciance des parens. L'enfance et la jeunesse inspirent tant d'intérêt; elles réveillent tant de sentimens de bienveillance et d'espérance, qu'il n'est pas vraisemblable, que des instituteurs veuillent par leur indifférence, ou leur relachement, les punir de ces défauts de leurs parens, et l'on peut dire avec justice, que le plus grand nombre des instituteurs a souvent pour les élèves, plus de véritable affection, que les parens eux-mêmes. Quoiqu'il en soit, je désirerois à cet égard que pour réunir les biens de l'éducation domestique et les avantages de l'instruction publique, pour réveiller les sentimens paternels, et seconder les instituteurs, on exigeat des parens une correspondance régulière ou des conférences fixées à certaines époques avec les instituteurs, sous les yeux de quelque inspecteur; les jeunes gens pourroient en être témoins. Quand les parens y manqueroient, ou ne répondroient point aux avertissemens des maîtres, ceux-ci devroient être autorisés à les dénoncer aux conseils d'éducation, qui les avertiroient paternellement de ce qu'ils doivent à leurs enfans et à la société, comme à eux-mêmes.

Il seroit scandaleux, que cette vigilance ne pût réveiller en eux les sentimens de la nature. L'expérience prouve que des jeunes gens paresseux, indociles, et vicieux, comptant trop sur l'insouciance de leurs parens, qu'ils ont vû sourds et indifférents aux plaintes de leurs maîtres, ont été excités, réveillés par de tels moyens, et sont dévenus des sujets distingués. C'est donc des parens eux-mêmes, que procède la source du désordre, c'est d'eux aussi que doit venir le remède (*).

(*) *Qu'il me soit permis de reconnoître ici, ce que j'ai dû moi-même à cet égard, comme à tant d'autres, à des parens aussi respectables, par leurs vertus que par des soins, des sacrifices constans, et de tout genre pour l'éducation domestique, et l'instruction publique de leur famille; en alliant l'une à l'autre par une assiduité et une attention de tous les jours et de tous les instans; et par un heureux concert avec mes instituteurs publics.*

Ipse mihi custos in corruptissimus omnes
Circum doctores aderat, quid multa; pudicum
(Qui primus virtutis honor) servavit ab omni
Non solum facto, verum opprobrio quoque turpi:
— — — — — — ob hoc, nunc
Laus illi debetur et a me gratia major.

Hor. Sat. l. 1, s. 6. v. 81.

Nous avons vu parmi nous, pendant plusieurs années, des pères qui connoissoient sans doute le prix de l'instruction publique, voisins des instituteurs de leurs enfans; dont ils devoient connoître le bon esprit, le zèle et l'aménité, comme le désir de concourir avec eux, au plus grand bien de leurs études; nous en avons vu, dis-je, qui ont gardé un silence obstiné et presque affecté, sur ces objets intéressans, on ne sait trop par quels motifs. Ils sembloient attendre des informations, et compter davantage sur l'attachement des instituteurs pour leurs élèves, que sur eux-mêmes. Des instituteurs bien pensants ont rompu les premiers un silence désobligeant pour eux et peu encourageant.

§ IV.

ACTES D'INSTRUCTION, D'ÉTUDES, OU DE CAPACITÉ.

POUR aider encore efficacement aux succès de l'instruction publique, sans gêner la liberté des citoyens et ne pas donner les places au hazard, ou sur des informations, ou des essais trop souvent équivoques, on pourroit proposer cette mesure générale. Les autorités, les administrations, les tribunaux et toutes les personnes attachées à l'État, ayant des places à leur nomination, dans les bureaux, les régies, les colléges et les écoles, devroient ce semble exiger, au défaut d'examens et d'essais, des actes d'étude, d'instruction ou de capacité, sous quelque nom qu'on voulut les désigner, et pour quelque degré que ce fut. Ces actes serviroient à constater que la personne qui se présenteroit, auroit reçu dans quelque établissement public d'instruction, un développement préalable; ils contiendroient l'indication du temps que l'individu auroit passé dans une école, un collége ou une académie, l'espèce d'occupation, de cours, ou d'étude à la quelle il se seroit appliqué, avec le résultat de ses succès, en faisant mention pour l'instruction religieuse, morale, littéraire

ou commune, du point ou il seroit parvenu, du degré de bonne conduite du jeune homme; et de l'espèce de talens qu'il auroit manifestés. Depuis le régent de campagne, le copiste du plus petit bureau, le notaire, même depuis les huissiers, jusqu'aux chefs, depuis le jeune pharmacien, jusqu'à ceux qui demanderoient de pouvoir professer des genres supérieurs; enfin depuis les aides des agens, et des agens eux-mêmes; tous ceux qui aspireroient à remplir quelque place de confiance, municipale, ou judiciaire, à la nomination des autorités premières, devroient présenter ces actes d'instruction ou de succès. Alors, on ne verroit pas s'offrir une foule d'ineptes, qui n'ont d'autres titres, que leur témérité ou leur présomption, pour des places importantes, qui exigent un développement préliminaire, des études directes, l'habitude du travail, l'intelligence et le discernement des affaires de la vie. Les mœurs de la jeunesse y gagneroient; les nominations et les choix ne seroient plus entravés par le crédit et l'intrigue, qui rebutent le mérite; on auroit des moyens de connoître les talens obscurs, qui n'ont ni avidité ni empressement, et se laissent oublier sans peine. Les commettans auroient des données suffisantes, pour placer leur confiance et mettre leur conscience à l'abri

des reproches, et les affaires à l'abri de l'ineptie. Mais pour obtenir cette assurance, il faudroit que ces actes d'instruction ou d'étude ne fussent accordés que par les instituteurs publics, ou les commissaires des conseils d'éducation, desquels on pourroit, sans doute, attendre assez de zèle pour le bien public et de fermeté, pour que la société n'eut pas à craindre, qu'ils blessassent la confiance générale, par des actes accordés trop légerement, sans connoissance de cause, comme ceux que l'on accorde pour se délivrer de l'importunité de ceux qui les demandent. On doit présumer que les pères et mères, et tout jeune homme, sachant que l'accès aux diverses carrières de la vie, ne seroit ouvert à la jeunesse qu'autant qu'elle seroit munie de quelqu'un de ces actes favorables, seroit jaloux d'en obtenir, pour se présenter avec quelqu'apparence de succès. Nous verrions renaître l'émulation; le nombre des sujets, capables dans tous les genres, augmenteroit nécessairement, et la société ne seroit pas réduite à voir dans une place importante, un homme par la seule raison qu'il s'est présenté seul pour la remplir; ou qu'on n'a pas trouvé mieux. Cette idée, susceptible de modifications, devroit être de rigueur pour certaines vocations. Ce seroit un frein pour les parens négligens, et pour la

jeunesse indocile ou libertine, qui croit parvenir par l'affranchissement du travail, sans étude, sans préparation suffisante, et par l'opinion qu'elle a de son propre mérite. (*)

§ V.

ATTRAITS ET RÉCOMPENSES.

POUR seconder encore l'instruction publique, attachés y l'attrait des fêtes et des récompenses. La plus grande masse de la société, la jeunesse et l'enfance ne sont pas toujours susceptibles de se livrer à un ordre de choses, qui exige de l'assiduité, des efforts et de la persévérance, par le seul motif de l'ordre, du bien, de la vérité pure et des avantages éloignés d'une éducation soignée. On persuade difficilement à un enfant, de se livrer à l'étude et de fixer

(*) Par une ordonnance de l'électeur de Bavière, de décembre 1802, il est enjoint aux pères et mères et tuteurs d'envoyer leurs enfans ou pupilles aux écoles. Les inspecteurs et ministres du culte sont chargés de veiller à l'exécution. Nul ne pourra se marier, ni être reçu dans une corporation, s'il n'a satisfait à l'ordonnance. « L'éducation chrétienne et « morale, y est-il dit, est un des principaux objets des « devoirs du gouvernement; les parens doivent concourir « avec le souverain pour remplir cette obligation sacrée. Les « chefs de l'état ne doivent rien négliger, pour ne confier « les places d'instituteurs qu'à des personnes, non moins re- « commandables par leur moralité que par leur capacité. »

son attention, de se soumettre à la police d'une classe, par le seul attrait de l'étude et du développement de ses facultés. Sa curiosité s'épuise et le besoin d'apprendre se fait moins sentir, quand rien de sensible ne l'encourage au-dehors. Sans vouloir cependant négliger de faire sentir aux enfans les avantages et les plaisirs de l'application, des connoissances et du temps bien employé; il faut aider et soutenir la nature, et joindre à son travail l'espoir des récompenses, l'attrait de la gayeté, des plaisirs innocens, des jeux utiles à la santé et des petites fêtes, qui leur prouvent l'intérêt que les familles et la société prennent à leurs efforts et à leurs succès (*).

On leur dit qu'ils sont l'espoir de leurs familles et de la société, qu'elle a l'œil sur eux, qu'ils devront se rendre utile et travailler pour eux-mêmes; mais il faut leur prouver par des faits ces vérités encore abstraites pour leur âge. La société doit leur dire souvent par ses représentans, *Je compte sur vous et vous pouvez compter sur moi; rendez-vous capables et vous aurez ma confiance; appliquez-vous à*

(*) *Le maréchal de Villars disoit souvent qu'il n'avoit eu que deux grands et vrais plaisirs en sa vie, celui de gagner des prix au collége et celui de gagner des batailles.*



vous rendre utiles et votre bien-être est assuré; l'état, la religion, les sciences, les arts, vos parens sont devant vous, pour soutenir, diriger votre jeunesse, et pour embellir votre vie. Sans doute, on a toujours cherché à encourager l'instruction par des examens et des distributions de prix; mais il faut l'avouer, une trop grande sévérité, une mesquinerie étonnante ont nui au bon effet qu'on devoit en attendre. On n'a pas toujours sû mettre de la gaieté, dans ces fêtes dont on faisoit plutôt des cérémonies; des discours trop abstraits, trop au-dessus de la portée de la première jeunesse, y ont souvent mis un peu d'ennui pour elle; elle n'y joue pas le plus grand rôle. Les parens eux-mêmes n'y prennent pas assez d'intérêt. Il me semble qu'il seroit facile et peu couteux de donner à tout cela, à la police même des classes, moins de sécheresse (*).

(*) À l'égard de l'émulation, des plaisirs et des récompenses, l'auteur intéressant *des études de la nature* que nous aimons à citer ici, dit avec beaucoup de vérité. « Il « n'y auroit parmi ces jeunes gens ni envie ni châtimens, « la seule punition qu'on y infligeroit, seroit de bannir de « l'assemblée, celui qui la troubleroit, mais seulement pour « un temps; encore séroit-ce plutôt une justice qu'une pu- « nition; on n'attacheroit à cet exil aucune espèce de honte. « Je voudrois voir dans de vastes sales, nos enfans gais, « contens, attirés par le plaisir; j'y voudrois ça et là les « statues des hommes illustres de l'antiquité et de la patrie.

Quant aux écoles de campagne et pour le peuple dans les villes, il est moins difficile de trouver pour cette espèce d'instruction, quelqu'attrait analogue et simple, dans le genre des élèves et de leur vocation présumée. Pour les adolescens et les étudians dans les colléges supérieurs ou les académies, comme ils sont plus susceptibles de sentir déjà par expérience le prix des connoissances utiles, il faut à leur émulation un aliment plus pûr et plus solide; des prix plus considérables; des livres des séances littéraires; des discours sans longueur, sur des sujets proposés à l'avance; des petites discussions qui aiguisent la présence d'esprit, qui flattent le vainqueur; des exercices qui

---

« Voyez les tous attentifs à la leçon du maître, s'aidant les « uns les autres à la comprendre et à répondre à ses questions imprévues. — Voyez naître au milieu d'eux, au lieu « de la jalousie, l'union et l'amitié pour une réponse suggérée à propos, pour une excuse en faveur d'un absent, « par des camarades voisins et pour d'autres services rendus. Le souvenir de ces rélations du premier âge les « rapprocheroit encore dans le monde, malgré la différence « des conditions ou des genres de vie. C'est dans cet âge « tendre, que les sentimens honnêtes se gravent aussi profondément, que les élémens des sciences et de la religion; « représentez-vous parmi eux les progrès rapides des études « aidées par le plaisir. Figurez-vous la science se répandant comme une flamme dans un bucher. *Je voudrois* « dit Montagne *pourtraire dans les classes, la joye* « *et l'allégresse, Flore et les graces; là où est leur* « *profit, que là aussi fut leur ebat.*»

développent le talent de la parole, des médailles; l'impression aux frais de l'état, des pièces qui auroient obtenu les suffrages; ou la certitude de la part du gouvernement, d'être appellé à son tour à l'honorable vocation d'être utile, en raison de ses travaux et de ses succès; voilà des moyens qui m'ont toujours paru nécessaires pour donner de l'énergie aux talens, pour éveiller les dispositions naturelles, et le désir d'obtenir la confiance de ses contemporains. Ces moyens exigeroient sans doute du travail de la part des professeurs et des élèves, mais ils sont là sans doute pour le bien des lumières; ces attraits demandent à l'état quelque sacrifice; mais la patrie après avoir pourvu à la sureté et à l'ordre public, peut-elle mieux employer ses ressources, qu'à répandre les bonnes connoissances, encourager le talent, et assurer aux âges suivans, un nombre suffisant d'hommes capables et dévoués à leur pays, plutôt que d'attendre des circonstances et de la nature, qu'il se forme des sujets pour la servir. L'égoisme, l'esprit particulier et exclusif domineront toujours trop; l'intérêt des individus luttera toujours avec trop de force et de succès contre l'esprit public, si foible parmi nous, pour que la république puisse se reposer à cet égard sur un patriotisme ignorant ou exagéré, sur les

intentions vagues des parens, ou les efforts incertains de la jeunesse. La nation doit penser à elle-même, à ses propres besoins, pour le moment et pour la postérité, elle doit y pourvoir, sans trop compter sur les individus.

Il n'est plus indifférent à l'Helvétie et à notre canton que le plus grand nombre sache quelque chose, ou ne sache rien; que la jeunesse s'élève sans soins et sans guide, que le peuple puisse émettre lui-même ses vœux dans les assemblées primaires et dans les élections, ou qu'il ait besoin de la plume, et du jugement de son voisin souvent intéressé à le tromper, à lui insinuer ses vues et son esprit de parti sans qu'il le sache, et ce que je dis ici sur la nécessité des premiers degrés d'instruction, doit s'entendre aussi de tous les genres d'occupations nécessaires aux fonctionnaires publics, et à tous les genres de vie.

§ VI.

ÉCOLES D'INSTRUCTION ET D'INDUSTRIE, ET DES ÉCOLES DE CHARITÉ DE LAUSANNE.

On a souvent essayé de concilier pour les enfans du peuple, l'enseignement et l'industrie nécessaire, à tous ceux qui devant un jour vivre

du travail de leurs mains, doivent en acquérir de bonne heure l'aptitude et l'habitude, pour y former le corps et y obtenir l'habileté convenable. On a accusé l'instruction d'occuper trop le temps de la jeunesse, au préjudice du travail des mains, sans penser que dans les campagnes et parmi le peuple des villes, les enfans ne profitent presque des écoles que pendant quelques mois d'hiver et que la plus grande partie de l'année est destinée presque entièrement, aux travaux de leur état, auquel ils se forment en aidant à leurs parens qui les occupent sous leurs yeux. Quant aux enfans qui n'ont pas ces ressources, ceux qui ont tenté de procurer cette réunion, ont été rebutés par les difficultés et n'ônt pas eu peut-être assez de persévérance. Les besoins du peuple empêcheront toujours d'étendre trop loin son instruction et d'y consacrer trop de temps; on ne doit pas craindre l'abus en ce genre. Ce sera beaucoup obtenir de sa part, de pouvoir faire marcher celle-ci, de front avec les travaux nécessaires.

J'observe ensuite que les essais d'industrie dont l'enfance est susceptible, devroient s'appliquer aussi à tous les jeunes gens qui reçoivent une instruction libérale. Quelque soit le genre de vie d'un homme il lui faut de la santé, un corps souple et robuste, de l'adresse dans le

service de ses membres, et des facilités pour occuper utilement ses forces, l'état sain du corps et l'exercice quelconque de ses facultés corporelles, influent considérablement, sur la santé de l'ame et de l'intelligence. La *Gymnastique* étoit chez les anciens une partie essentielle des occupations de la jeunesse; mais pour la rendre plus utile il faudroit la diriger sur les vocations mécaniques, et des essais dans ce genre, qui accompagneroient l'instruction, serviroient à manifester des dispositions dans des individus peu susceptibles d'études et de progrès satisfaisans dans les travaux de l'esprit. Les écoles et les colléges devroient, ce semble, laisser quelques heures de la journée, au travail des mains; elles seroient destinées à fréquenter quelque attelier public, où les enfans verroient exercer les vocations communes, ou d'un apprentissage facile, sous des maîtres de confiance. Il importe aux jeunes gens de se former le coup-d'œil et la main, de savoir comment on travaille les matières premières, d'apprendre à manier les instrumens des métiers. Plusieurs professions exigent de la dextérité; et les apprentissages suivis que quelques-unes exigent seroient plus faciles et plus courts, si les jeunes gens qui s'y destinent, en obtenoient auparavant quelques idées, en voyant exécuter, en essayant eux-mêmes,

au

au risque d'y gagner quelque égratignure, coupure ou contusion que la nature a bientôt réparées. Nos charpentiers, menuisiers, maçons, charrons et tous les artisans, gagneroient beaucoup en dextérité, si avec des leçons de dessin, reçues dans leur jeunesse, ils pouvoient se former un peu à l'avance pour leur métier. Je voudrois que nos jeunes gens de tout etat, sçussent mesurer leur chambre, le jardin, les fonds de leurs parens, un pan de mur, des solides, manier le compas l'équerre et le niveau. Ces essais exigent peu de temps; il ne seroit pas difficile d'y appliquer les enfans hors de l'instruction; en consultant leur âge et leurs penchans, nous ne verrions pas tant d'hommes faits, ne sachant manier, ni scie ni rabot; embarrassés pour le travail des mains, craignants de les durcir, ou de descendre au besoin, à des occupations mécaniques. Ces exercices auroient l'avantage d'occuper de temps en temps, des heures perdues sous l'inspection des sous-maîtres dont nous avons parlé; d'amuser et d'occuper utilement le jeune âge, d'éveiller les dispositions, de favoriser les apprentissages, de faire naître de nouveaux procédés, d'exciter l'esprit d'invention; la société y gagneroit des artisans, des artistes, ou des agriculteurs éclairés, qui non contens d'une routine aveugle, se feroient

de nouvelles vues, et pourroient viser à des découvertes.

Sans doute, plus d'une bonne mère s'opposeroit à ces mesures, et craindroit de voir revenir son fils avec des mains sales, quelque doigt un peu maltraité, ou des habits déchirés; mais si l'enfant y gagne de l'adresse, du savoir faire, de la prudence ou de la force, il aura beaucoup gagné. Il ne faudroit sans doute, occuper les enfans que suivant leurs forces, et sans de grands dangers, à des travaux de leur choix et toujours sous les yeux des maîtres. En choisissant des maîtres de metier, de mœurs douces et honnêtes, en évitant des fréquentations dangereuses, avec des ouvriers étrangers, pour ne pas gâter d'un côté le bien qu'on feroit de l'autre, il ne seroit pas difficile d'activer davantage le temps de l'instruction.

Rousseau vouloit que son Emile fût menuisier, ou ébeniste. Les meres sensibles ont déjà gouté ses avis, dans l'observation d'un devoir précieux; elles pourroient aussi adopter ces nouveaux sacrifices, en faveur de leurs enfans et de la société. Il est souvent utile dans la vie, de n'être pas trompé par des ouvriers ineptes ou de mauvaise foi; et de pouvoir avec quelque connoissance de cause, examiner un ouvrage, en découvrir les vices et les défauts. Des essais,

des principes ne sont jamais inutiles; tous ceux qui ont cultivé quelque art ou quelque métier, par agrément ou par précaution, conviennent qu'ils y ont trouvé des plaisirs. Et n'avons-nous pas vû des hommes chassés de leur patrie, élevés sans aucun soupçon de la possibilité des revers, des renversemens de leur fortune, et de la nécessité du travail, ne les avons-nous pas entendu gémir, de n'avoir pas reçu quelque instruction de ce genre, dans leur jeune âge, pour être à l'abri du besoin et suffire eux-mêmes à leur subsistance. Ils détestoient cette belle éducation oisive, qu'on leur avoit donnée, pendant que d'autres, plus heureux dans leur malheur, s'estimoient fort dédommagés, en mettant la main à l'œuvre, dans quelque genre qu'ils avoient cultivé par plaisir, ou en faisant des essais dont les succès lents, il est vrai, leur assuroient une vie indépendante. Ils oublioient dans ces travaux leur misère et leurs peines.

On a toujours opposé à ces projets d'écoles d'industrie, les difficultés de l'exécution. Mais je n'ai qu'un mot à répondre: si des sociétés particulières de bienfaisance, si des villes peu riches ont trouvé le moyen, dans un pays pauvre, de faire des établissemens de ce genre, ou l'instruction marche de pair avec le travail, seroit-il plus difficile à l'État, avec de plus

grands moyens, avec le ressort de l'autorité et de la confiance publique, avec le concours d'un plus grand nombre de citoyens empressés à seconder ses vues, avec tant de facilités, de moyens, d'encouragemens et de récompenses, seroit-il difficile ou impossible d'organiser et de soutenir des établissemens semblables?

Quelques villes de l'Helvétie, dont la bienfaisance pure fait l'heureux caractère, en ont donné l'exemple avec de foibles moyens; et sans vouloir attirer à une société, dont je suis membre, des éloges dont son zèle n'a nul besoin, je dirai qu'au milieu des établissemens charitables que Lausanne présente, il y a des écoles gratuites d'instruction et de travail connues sous le nom *d'écoles de charité*, destinées au peuple et à un certain nombre d'orphelins. On a sû y réunir heureusement l'industrie et l'enseignement, non dans une grande extension, mais assez pour obtenir des succès satisfaisans, proportionnés et presque supérieurs aux moyens, accompagnés de la bénédiction de la Providence, de la protection et de la bienfaisance du ci-devant gouvernement, du gouvernement actuel et de plusieurs ames honnêtes et charitables. Cet établissement particulier prouve la possibilité de réussir et d'obtenir de plus grands succès avec de plus grandes ressources.

Il n'a point été formé sur un système fait à l'avance ou sur de vastes plans, mais insensiblement, avec les leçons de l'expérience et du temps, avec des secours croissans et fondés sur la confiance, sans appareil et sans bruit, mais au moyen du zèle, de la vigilance, de la persévérance et du désintéressement parfait des directeurs, qui, en acceptant cette place, sont admis à l'honneur de contribuer plus particulièrement aux dépenses, et de lui consacrer et leur temps et leur peine.

La répartition de l'inspection, un choix sévère des maîtres et maîtresses, soutiennent cet établissement, qui après avoir commencé sans fond, se voit aujourd'hui en état de compter sur quelques rentes fixes, nécessaires pour suppléer à la perte successive de quelques bienfaiteurs. Cette institution a vû sortir de son sein, un grand nombre d'ouvriers habiles dans plusieurs genres, des commis de maisons de commerce et de bureaux, intelligens et capables, enfin des instituteurs pour les écoles du peuple qui au moyen d'une éducation plus soignée, occupent actuellement des places utiles, honorables et lucratives, par un effet de la confiance qu'inspire une instruction soignée.

Sous ce rapport, ces écoles inspirent un grand intérêt. Une centaine d'écoles de villes

et de campagne dans le *canton de Vaud* sont actuellement desservies, ou l'ont été avec succès, par des maîtres sortis de nos maisons; on y destine à cette vocation importante, ceux des éleves orphelins, qui montrent des dispositions favorables, et des jeunes gens étrangers qui le demandent en consultant toutesfois leurs penchans et les désirs des communes ou des parens qui nous les remettent; et en joignant quelquefois aux soins particuliers que cette vocation exige, une profession qui puisse s'allier avec l'enseignement, dans un état peu payé, sur-tout dans les campagnes. Malgré leur jeunesse, le plus grand nombre des élèves qui embrassent ce genre de vie, obtiennent dans les examens pour ces places, la préférence sur de vieux candidats ou praticiens; leur jeune âge est le seul motif de réjection; plusieurs communes, témoins du bien qu'ils font dans leur voisinage, en demandent; et la direction a le regret de ne pouvoir toujours en présenter; elle préfére souvent les garder encore quelque temps auprès d'elle, pour les mûrir davantage.

Des écoles séparées servent aussi dans ces maisons à l'instruction et à l'industrie particulière aux filles, et la société en a vû sortir des maîtresses d'écoles, des gouvernantes d'enfans et de maisons, des personnes enfin, qui font honneur aux soins qu'elles ont reçus. Devenues mères de

famille, elles sont en exemple dans la société, perpétuent dans leurs ménages la bonne instruction, l'ordre, la propreté, l'amour du travail, les mœurs et la piété, dont on leur a inspiré les principes. Et ce n'est pas sans doute un éloge suspect, que l'empressement des pères et des meres, qui ayant joui dans leur jeune âge, de ces secours d'instruction, viennent demander des places pour leurs enfans, et les regardent comme des faveurs.

Désintéressement complet, sacrifices de temps, de peine et d'argent de la part des directeurs, persévérance, inspection suivie, zèle et concours des maîtres et maîtresses d'un vrai mérite, voilà le secret de cet établissement. Soixante et dix ans d'expérience et de succès, la protection et les contributions du gouvernement actuel, qui a voulu contribuer comme l'ancien gouvernement de *Berne*, dès legs pieux, les contributions d'un grand nombre de personnes bien pensantes et témoins de nos travaux; voilà ce qui prouve la possibilité d'établissemens de ce genre, qui n'ont au reste, de détracteurs que parmi ceux qui n'y contribuent en rien, ou qui adoptent des systèmes contraires, parce qu'ils craignent de s'engager, ou parce que ces sociétés exigent des sacrifices.

La France va jouir d'un système d'instruction publique, calculé sur tous les besoins de

la société, et pour toutes les classes. Les livres élémentaires admis dans les divers degrés de l'enseignement, ceux qu'on travaille encore, par ordre du gouvernement, pourront être très-utiles à notre pays, ou l'on en manque. Nous avons peu de choses à emprunter de nos voisins; mais nous leur devrons des livres élémentaires; et les commissions, qui s'occupent activement parmi nous, de quelques reformes ou additions nécessaires à nos colléges ou écoles, ne négligeront pas sans doute de prendre le bien, et de suivre les bons exemples où ils se trouvent.

On pensera sans doute à établir pour le printems ou pour l'Été, quelques parties de la gymnastique, telles que la course, des promenades, l'exercice de porter quelque fardeau, des marches militaires, pour développer le corps, le rendre souple et fort; en évitant dans ces jeux l'écueil de la rudesse et de la brusquerie; en profitant du grand air et des beaux jours, et en offrant ces délassemens comme des recompenses. Les frais ne peuvent fournir ici d'objection solide.

§ VII.

ÉDUCATION RELIGIEUSE ET SENS MORAL.

Ce n'est pas exiger trop sans doute de l'instruction publique, que dans ces temps ou toutes les passions tendent à démoraliser le peuple, en appellant à leur secours, toutes les fausses idées de droits et de liberté, elle pourvoye essentiellement à une instruction religieuse et morale, qui seule peut assurer et garantir les bons effets des institutions sociales. En vain l'enseignement feroit des citoyens habiles dans les divers degrés et les genres nécessaires; en vain il rassembleroit les richesses des sciences et des arts; s'il ne ramène sans cesse l'enfance et la jeunesse au sentiment de ses rapports avec l'Être suprême, saint et juste, et d'une religion qui lui apprend à ne pas chercher en soi, ses moyens de salut, il ne rempliroit que la plus petite partie de sa tâche et de sa destination; parce que les loix humaines ne peuvent rien sur les mœurs, sans un principe plus élevé et plus efficace.

Qu'on se souvienne du sort des républiques anciennes, quand les mœurs y ont dégénéré, quand les vices y ont pris la place des vertus, et quand le frein d'une religion n'y contenoit plus les esprits. Il ne suffit donc pas d'asseoir l'espérance de la prospérité d'un peuple, sur la

protection ou des alliances de voisins puissans, sur des rélations actives de commerce, sur des forces redoutables à des ennemis extérieurs, sur de bonnes loix; tous ces appuis sont de terre, quand l'immoralité et l'irreligion viennent briser tous les liens; ce sont là des ennemis intérieurs plus dangereux que les factions, ce sont des principes de destruction plus actifs que des armées étrangères.

Il faut que l'autorité s'environne elle-même d'un rempart plus puissant, la confiance et les vertus d'un peuple moral et religieux, qui sache apprécier le bien et les vrais principes qui en sont la base. Ce n'est pas en se bornant à développer, à aiguiser les talens, mais en les appliquant au perfectionnement de l'espèce humaine, à l'acquisition des vertus domestiques et intérieures, l'épurement et l'élévation des sentimens, qu'elle pourra produire ces heureux effets. Elle doit chercher à inspirer à l'homme de la répugnance pour toute action, tout sentiment déshonnête, tout abus de ses organes et de ses facultés, toute pensée indigne d'une ame pure et de son principe.

Les sciences et les arts en augmentant les moyens de l'homme, fournissent aussi de grandes facilités et un grand développement aux passions, qui profitent adroitement de ces secours;

l'abus est bien près de l'usage; il faut donc une réaction, un frein pour modérer ce mouvement; lui communiquer une tendance à suivre la route qu'on lui trace; prévenir les écarts; corriger, avertir celui qui s'égare; en un mot, inspirer à chacun, le sentiment de ce qu'il doit être. L'éducation morale et religieuse doit sans cesse accompagner l'instruction, du moment que le jeune homme, ou l'enfant a pû saisir des vérités premières, et que son cœur a pû s'ouvrir aux sentimens d'amour et de reconnoissance; cette instruction du cœur doit être la boussole et le fanal de toutes les autres.

Le gouvernail fait pour la diriger, c'est *le sens moral que tout homme apporte en venant au monde;* cette lumière interne existe dans le jeune enfant, sans éclat et sans activité, elle attend les soins des parens et des maîtres, elle prend un accroissement rapide dans l'enfance et dans l'adolescence, mais il faut lui fournir un aliment convenable. L'éducation doit apprendre à l'homme à s'en servir; c'est un secours, une direction sure qui parle, quand on sait la consulter et l'entendre; qui répond toujours dans tous les cas, avec vérité, quand on veut suivre ses impulsions; c'est en un mot un mobile secret, un régulateur infaillible. L'enfant est déjà susceptible d'en éprouver l'effet, pourvû

qu'on le ramène sur lui-même; cette direction est en lui d'autant plus lumineuse, que les erreurs, les passions, les combats intérieurs d'une volonté mauvaise, n'ont pas encore établi cette guerre, qui l'étouffe et la réduit à l'inaction et au silence, dans les autres âges de la vie. Instituteurs, qui que vous soyés, vous êtes revêtus de la confiance publique, l'attente des pères et mères est en vous; ramenez vos élèves en eux-mêmes; faites leur distinguer les impressions différentes que produisent en eux le vice et la vertu. L'instruction vous en fournit une foule d'occasions; cultivez les germes heureux des désirs purs et honnêtes; apprenez à ces novices, que leurs premières directions sont en eux-mêmes, qu'ils doivent y respecter la voix de la nature et de Dieu même, qu'ils ne doivent estimer les connoissances, qu'autant qu'elles les rendent bons, justes, utile, modérés et pieux.

Qu'ils se défient des suggestions de l'amour propre et de la vanité; qu'ils distinguent la raison et la passion; et qu'ils soumettent leurs pensées et leurs penchans, à l'examen de leur conscience, de cet instinct divin qui n'égara jamais.

Alors l'instruction publique deviendra une source de prospérités, elle recevra une impulsion salutaire; et la nation pourra compter sur

le jugement, les talens et le discernement des citoyens et de tous ceux auxquels elle confie ses grands intérêts. Sans la moralité, les talens sont des poisons subtils et des instrumens de mort; mais avec un cœur moral et religieux, l'instruction devient la vie de l'homme et de la société.

Dans le choix des hommes capables, auxquels l'état doit confier cette partie importante du bonheur d'un peuple, les considérations ordinaires doivent céder à la nécessité première des vertus. Un bon esprit, un cœur ouvert à une douce sensibilité, un discernement sûr, un amour chaud pour la vérité, voilà ce qui embellit et dirige le savoir, voilà des qualités rares et précieuses, et plus nécessaires qu'une érudition vaste et profonde. Un instituteur dirigé lui-même par son sens moral, développera celui de ses élèves; il sera le flambeau qui allumera ces étincelles, qui doivent éclairer et exciter ce sentiment divin. (*)

(*) *Semina in corporibus humanis divina dispersa sunt; quæ si bonus cultor excipit, similia origini prodeunt.* Sénéque Ep. 91.

§ VIII.

DE L'AUTORITÉ DES PARENS, ET DE CELLE DE L'ÉTAT DANS L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous avons vû au commencement de cet essai, que les anciennes républiques n'abandonnoient point aux parens, le soin absolu de l'instruction de la jeunesse, et qu'elles élevoient aussi le jeune homme pour les besoins de la patrie. Ce seroit un beau problême à résoudre, que de déterminer la portion d'autorité que l'état peut exercer à cet égard, sans affoiblir en rien, l'autorité et l'influence que la nature donne aux parens, sur la vocation de leurs enfans. Si dans certaines occasions, l'autorité paternelle doit céder aux circonstances impérieuses de la nature et de la patrie, seroit-il possible de déterminer les cas, dans lesquels l'État peut disposer absolument de ses enfans, et dans les cas ordinaires, tels que celui de l'instruction publique, et gratuite, nécessaire à la société, quels droits il peut exercer sans blesser les droits de la nature et de la liberté. Quoiqu'il en soit de cette question, je regarderai toujours comme un moyen de seconder l'instruction publique; la distinction et l'union de ces autorités. Il doit toujours appartenir aux parens de garder, s'ils le peuvent, leurs enfans auprès d'eux, en leur

donnant, ou en leur faisant donner les soins nécessaires; c'est à l'État ou à ses représentans dans cette partie, à réclamer contre l'oubli de ce devoir. Il doit appartenir aux parens, de choisir de concert avec leurs enfans une vocation convenable; en vertu de la connoissance plus intime qu'ils doivent avoir de leurs dispositions ou de leur capacité. Mais c'est à l'Etat à diriger l'instruction qu'il offre aux citoyens, pour former des sujets capables, à principes surs et solides.

Je crois aussi que le gouvernement en inspectant l'instruction, doit inviter fortement les peres et mères à en profiter, en cherchant toutesfois, à mériter la confiance, par un choix sévere de bons instituteurs et par une vigilance éclairée. Il est aussi dans le cas de n'accorder sa propre confiance, qu'à ceux que des rapports officiels, tels que les actes d'instruction ou de succès dont nous avons parlé ci-dessus, lui présenteroient comme des sujets méritans. Ce seroit ici une espèce de garantie de capacité, qui nourriroit la confiance publique, (*) et les choix de

(*) *Schmidt.* « Il n'y a donc proprement que la direction « de l'instruction publique, qui puisse être soumise à l'autorité « directe du législateur. C'est aussi par cette raison, que « tout gouvernement attentif au bonheur de ses peuples, la « favorisera par tous les moyens possibles. Tant que les « écoles et les colléges seront en bon état, on ne sera pas

l'autorité, autoriseroient bien mieux la société à se reposer sur les fonctionnaires publics, quand ils auroient été élevés, instruits sous ses yeux et nourris des principes nécessaires à l'état social, en même temps que des devoirs de leur place. Ceux de ses membres dont l'instruction privée, isolée dans les familles, a été plus dépendante de l'autorité, ou des vues particulières des parens, plus ou moins mélangée d'esprit exclusif, de distinction ou d'égoisme; plus ou moins étrangère au sentiment du bien public, ne mériteroient pas sans doute la même confiance.

Quand il seroit statué qu'à mérite et à talens égaux, les chefs et tous les corps qui doivent nommer à quelque place, dans tous les échelons du service public, donneroient toujours la préférence aux élèves de l'instruction nationale, on

verroit,

« obligé de contraindre les citoyens à y mettre leurs enfans; « ils seront trop intéressés à profiter de ces établissemens, « préférables en eux-mêmes à tout autre et qui épargnent aux « pères des dépenses considérables, trop fortes pour la for- « tune du plus grand nombre. C'est en donnant de bons « réglemens à ces institutions, que le législateur formera « insensiblement des hommes pour le service public; c'est « en accordant des préférences à la jeunesse élevée publi- « quement, qu'il engagera les individus à rechercher plutôt « cette espèce d'instruction, que celle qui cherche l'ombre « des foyers domestiques. Celle du peuple attirera sur-tout « ses regards, et il ne laissera pas dans l'ignorance et dans le « vice la partie la plus nombreuse et la plus utile de la société. »

verroit, sans doute, naître un nouvel empressement et une émulation salutaire. Les peres et les jeunes gens ne balanceroient pas à s'ouvrir une carrière qui leur assureroit des places et des succès. La patrie ne seroit pas réduite à attendre des apprentissages dangereux et longs; elle n'auroit pas à tolérer des bévues et des écarts en attendant mieux. On ne devroit s'écarter de cette mesure générale, qu'en faveur des sujets distingués, à talens rares, qui malgré la liberté trop grande de l'instruction particulière, élevés par des parens connus et respectables, ou des instituteurs à principes surs, donneroient de grandes espérances. Ce moyen n'échappera pas sans doute à nos législateurs.

En attendant et dans tous les cas, il faudra toujours dire aux pères et mères; veillez de près au dépôt que Dieu et la nature vous confient; profitez des secours publics d'instruction, malgré de légers abus qui se corrigent tous les jours; secondez le gouvernement et les instituteurs; ne vous croyez jamais déchargés de cette surveillance attentive, nécessaire dans les meilleures institutions. Les intérêts de vos enfans sont les vôtres, ils sont à vous et à la patrie; ce que vous faites pour eux et pour vous, vous le faites aussi pour elle. Occupez les beaucoup; prévenez l'oisiveté, retenez les auprès de vous,

aussi long-temps que le choix d'une vocation peut le permettre. Si malgré la constante expérience du plaisir, et de l'empressement qu'ils éprouvent à profiter des écoles ou des colléges, ils vous témoignoient quelque répugnance; remontez à la source; cherchez en la cause particulière; levez les difficultés, et votre persévérance aura son succès.

L'éducation morale et religieuse, susceptible sans doute des moyens publics, mais plus en rapport avec la dernière fin de l'homme, au-dessus des institutions sociales et humaines, paroît appartenir davantage aux parens qu'à la société. Elle exige de leur part une connoissance plus intime du cœur et une vigilance de tous les instants; elle s'appuye des sentimens paternels et se compose essentiellement de la confiance filiale, des devoirs domestiques, et des exemples journaliers. De plus les vertus domestiques sont la base des vertus sociales. L'amour de la patrie qui constitue le citoyen, obtient une direction plus sûre, quand il est nourri des premiers sentimens, que le jeune homme ne peut prendre et acquérir que dans le sein de sa famille. Cet apprentissage de soumission, de respect, de déférence et de dévouement le conduisent à la connoissance et à la pratique des loix de la grande famille. La

douceur et la persuasion qui accompagnent l'autorité paternelle, forment le jeune homme aux qualités nécessaires dans l'ordre social; l'État cherche le bien temporel des individus et de la société, mais ses soins ne peuvent guères s'élever au-delà. En secondant les intentions de la patrie, les parens ne doivent jamais perdre de vue, cette portion de leurs obligations, que personne ne peut bien remplir qu'eux-mèmes.

Pères et mères! c'est un père qui vous a parlé dans ce petit écrit; il sent ses devoirs et les vôtres; c'est un citoyen qui voudroit être plus utile encore, qui consacre à sa patrie, sa petite portion de courage et de capacité, et lui dévoue ses enfans. Instituteurs publics, c'est un collégue et un ami, qui vous a parlé et qui voudroit concourir avec vous, au salut et au bien général. Il s'en impose à lui-même la loi. Jeunes gens! c'est un ami qui travaille avec vous et pour vous, il vous montre la patrie, vos parens, la divinité pour but de votre application et de vos efforts; il ne lui reste qu'à vous offrir le vœu de son cœur; c'est qu'en cherchant le bonheur de notre patrie, de notre mère commune, les chefs comme les simples citoyens; les instituteurs comme les élèves; les pères et mères comme la jeunesse n'en oublient

jamais les véritables sources, les loix, les moeurs et la religion.

Seu linguam causis acuis, seu civica jura
Respondere paras; seu condis amabile carmen
Prima feres ederae victricis praemia; quod si
Frigida curarum fomenta relinquere posses,
Quò te coelestis sapientia duceret, ires.
Hoc opus, hoc studium parvi properemus et ampli
Si patriae volumus, si nobis vivere chari.

Hor. Epist. l. 1. ep. 3. v. 23.

F I N.

INDICE.

Entre les critiques que cet essai pourra mériter, si toutes fois il obtient cet avantage, l'auteur ne craint pas du moins qu'on blame sa brièveté, ni qu'on l'accuse d'avoir été trop-long; cent trente pages ne peuvent épuiser la patience d'un lecteur qui prend intérêt à un objet si capital, pour tous les ordres de la société, et qui va fixer bientôt l'attention des chefs de ce canton. Quand ces réflexions n'auroient d'autre effet, que d'en faire naître de meilleures, ce seroit toujours en leur faveur un degré d'utilité.